

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1098

5 mai 2008

SOMMAIRE

AFC Benelux S.à r.l.	52704	Général de Conseils et de Participations S.A.	52660
Amanda SICAV-SIF	52661	Générale Electricité et Investissement S.A.	52696
Aquilo Group S.A.	52696	Gestion Luxembourg S.A.	52694
Aube Invest S.A.-SPF	52694	Goldstar Holdings S.A.	52702
Blanchisserie de la Sure S.à.r.l.	52703	Goldstar Holdings S.A.	52702
Box Delivery S.A.	52696	Guineu Immoables Luxembourg S.A.	52695
Brenda S.A.	52698	Gutland Mëllech S.A.	52699
B-Technic S.A.	52659	H.R. Investment S.A.	52700
Business Consult S.A.	52703	Jackmon International S.A.	52696
Busiserv S.A.	52692	JK Luxe S.A.	52695
California Internet Holding S.A.	52698	Kerry's S.A.	52660
CanWest International Holdings (Luxembourg) S.à r.l.	52659	Luxembourg Machining Technology S.A.	52693
Carraig Beag S.A.	52658	Luxembourg Trading Finance S.à r.l.	52659
Carraig Mor S.A.	52658	Maitagaria	52659
Centre Porte Neuve S.A.	52660	Nevest S.A.	52658
CGS International Holdings (Luxembourg) S.à r.l.	52661	Nevest S.à r.l.	52658
CGS International Investments (Luxembourg) S.à r.l.	52661	Peiffer Constructions S.à r.l.	52703
Cifrinter	52699	Plagefin - Placement, Gestion, Finance Holding S.A.	52700
Citra S.A.	52694	Ré Investissements & Participations S.A.	52696
Creola S.A.	52699	ROTAREX Automotive S.A.	52693
Deep Carribean Investments S.A.	52697	ROTAREX Distribution S.A.	52693
Deep Carribean Investments S.A.	52702	Rotarex Finance S.A.	52704
Deep Carribean Investments S.A.	52701	Seema Management S.à r.l.	52660
Deep Carribean Investments S.A.	52702	Son-Export International S.A.	52658
Edifac S.A.	52701	Telecom Italia Capital	52697
European Research Venture S.A.	52701	Telecom Italia Lab	52697
Fidupar S.A.	52698	Tenderness S.A.	52699
Gabriella Luxembourg (ERISA 1) Sàrl ...	52698	Trustaudit S.A.	52700
Gabriella Luxembourg (ERISA 2) Sàrl ...	52697	Valendis International Holding S.A.	52701
Gabriella Luxembourg (ERISA 3) Sàrl ...	52704	Voyages Wengler s.à r.l.	52694
Gabriella Luxembourg Holdings Sàrl	52704	WestOptimal	52695
Gabriella Luxembourg (NON-ERISA) Sàrl	52700	Zonda S.A.	52693
Gan Eden S.A.	52695		

**Nevest S.A., Société Anonyme,
(anc. Nest S.à r.l.).**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 128.039.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 2 avril 2008.
Jean-Joseph WAGNER
Notaire

Référence de publication: 2008049302/239/13.

(080050635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2008.

Carraig Mor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.
R.C.S. Luxembourg B 108.899.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008049778/280/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02113. - Reçu 40,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Carraig Beag S.A., Société Anonyme.

Capital social: GBP 21.500,00.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.
R.C.S. Luxembourg B 108.905.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008049779/280/13.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02118. - Reçu 40,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Son-Export International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.
R.C.S. Luxembourg B 84.454.

A l'occasion de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 7 avril 2008, un nouvel administrateur a été désigné en la personne Monsieur Mohsen BEN HELLAL, indépendant, né le 10 juin 1959 à Djerba (Tunisie), demeurant à F-78130 Les Mureaux, 10 allée Colette.

Son mandat expire à l'occasion de l'assemblée générale de 2009.

Luxembourg, le 8 avril 2008.

M^e Romain LUTGEN
Domiciliataire

Référence de publication: 2008049808/268/16.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02868. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Luxembourg Trading Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 130.591.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 8 février 2008.
Paul BETTINGEN
Notaire

Référence de publication: 2008048730/202/12.

(080053694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

Mitagaria, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 55.002.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2007 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008049785/565/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01357. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

B-Technic S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9052 Ettelbruck, 8, rue Prince Jean.
R.C.S. Luxembourg B 98.927.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2006 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour B-TECHNIC S.A.
David DI LORETO / Pascal PAQUEZ
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008049787/565/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01368. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

CanWest International Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R.C.S. Luxembourg B 83.717.

Le bilan au 31 août 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2008.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008049828/2270/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02723. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Général de Conseils et de Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 61.778.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GENERAL DE CONSEILS ET DE PARTICIPATIONS SA
Christophe Blondeau / Nour Eddin Nijar
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008049788/565/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01419. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Kerry's S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 17.250.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2006, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KERRY'S S.A.
Cristophe BLONDEAU / Romain THILLENS
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008049791/565/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01425. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Centre Porte Neuve S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 106.858.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008049815/4906/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2008, réf. LSO-CO08788. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Seema Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 135.615.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2008.

Martine SCHAEFFER
Notaire

Référence de publication: 2008049800/5770/12.

(080053889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

CGS International Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R.C.S. Luxembourg B 42.570.

Le bilan au 31 août 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2008.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008049826/8473/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2008, réf. LSO-CO02725. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

CGS International Investments (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R.C.S. Luxembourg B 83.719.

Le bilan au 31 août 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2008.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008049830/2270/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02720. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Amanda SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 137.824.

STATUTES

In the year two thousand and eight, on the fourth day of April.

Before the undersigned Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in SANEM (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

"Amanda Capital Plc", a company incorporated and existing under the laws of Finland, having its registered office at Aleksanterinkatu 15 A, FI-00101, Helsinki, Finland, duly represented by Christian LENNIG, lawyer, residing in L-2314 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Helsinki on 2 April 2008.

The aforementioned proxy will remain attached to this document to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in its above-stated capacity, has requested the notary to state the following articles of incorporation of a public limited company:

Preliminary title

Definitions

2007 Law the Luxembourg law of 13 February 2007 relating to specialised investment funds, as the same may be amended from time to time

Accounting Currency the currency of consolidation of the Company

Articles of Incorporation the articles of incorporation of the Company as the same may be amended, supplemented and modified from time to time

Auditor the auditor of the Company qualifying as an independent auditor (réviseur d'entreprise agréé) as described in the Prospectus

Board of Directors or Board the board of directors of the Company

Business Day a bank Business Day in Luxembourg

Category(ies) the category(ies) or sub-class(es) in which each Class of Shares may be sub-divided (if applicable) as further detailed in the Prospectus

Central Administrative Agent any entity appointed, in accordance with Luxembourg laws and regulations, to act as domiciliary and corporate agent, paying agent and administrative agent of the Company in Luxembourg, or such entity as may subsequently be appointed to act in such capacity

Class(es) one or more classes of Shares that may be available in each Sub-Fund as further described in the Prospectus

Company Amanda SICAV-SIF, a Luxembourg investment company with variable capital (société d'investissement à capital variable) - specialised investment fund (fond d'investissement spécialisé) incorporated as a public limited liability company (société anonyme)

Custodian such credit institution within the meaning of Luxembourg law dated 5 April 1993 relating to the financial sector, as amended, that may be appointed as custodian of the Company by the Board of Directors in accordance with Luxembourg laws and regulations

Cut-Off-Time the deadline, as specified for each Sub-Fund in the Prospectus, before which applications for subscription, redemption, or conversion of Shares of any Class and/or Category in any Sub-Fund must be received by the Registrar and Transfer Agent in order to be dealt with in respect to a Valuation Day, as further specified for each Sub-Fund in the Prospectus

Director a member of the Board of Directors of the Company

Euro ou EUR the lawful currency of the member states of the European Union that have adopted the single currency in accordance with the Treaty establishing the European Community (signed in Rome on 25 March 1957) as the same may be amended from time to time

Financial Year the financial year of the Company, which ends on the last day of December of each year

Investment Manager(s) Any entity to whom the Board of Directors has delegated the discretionary investment management of the assets of one or more Sub-Funds, as specified for each Sub-Fund in the Prospectus

Investment Structure Investment structures of any kind and nature which have been established for the purpose of investing in (directly or indirectly) and/or financing any kind of investments which are eligible under the 2007 Law; such Investment Structures may have legal personality or not, be listed or unlisted, be regulated or unregulated, and be incorporated in any jurisdiction; such investments in Investment Structures will be made using all kind of equity and/or all kind of debt instruments (securitised or not) or combinations thereof

Minimum Holding a minimum number of Shares or amount in the Reference Currency or Other Denomination Currency, which a Shareholder must hold in a given Sub-Fund or Class or Category as further detailed for the respective Sub-Fund/Class/Category in the Prospectus

Minimum Subscription a minimum number of Shares or amount in the Reference Currency or Other Denomination Currency, which a Shareholder must subscribe in a Sub-Fund or Class or Category as further detailed for the respective Sub-Fund/Class/Category in the relevant Prospectus

Net Asset Value or NAV the net asset value of a given Sub-Fund, Class or Category as determined in accordance with article 11 of these Articles of Incorporation and the Prospectus

Other Denomination Currency another denomination currency in which the Board of Directors may decide to calculate the Net Asset Value per Share of one or more Sub-Funds/Class(es)/Category(ies) in addition to the Reference Currency as further detailed for the respective Sub-Funds/Classes/Category(ies) of Shares in the Prospectus. The Net Asset Value calculated in an Other Denomination Currency is the equivalent of the Net Asset Value in the Reference Currency converted at the prevailing exchange rate

Prohibited Person any person, firm, partnership or corporate body, if in the sole opinion of the Company the holding by such person may be detrimental to the interests of the existing Shareholders or of the Company, if such holding may result in a breach of any law or regulation, whether Luxembourg or otherwise, or if as a result thereof the Company may become exposed to tax or other regulatory disadvantages, fines or penalties that it would not have otherwise incurred; the term "Prohibited Person" includes any person, firm, partnership or corporate body, which does not meet the definition of Well-Informed Investors as described below

Prospectus the prospectus of the Company as the same may be amended, supplemented and modified from time to time

Reference Currency the currency in which the Net Asset Value of each Sub-Fund is denominated, as specified for each Sub-Fund in the Prospectus

Redemption Price the price at which the Share are redeemed, as described in the Prospectus

Registrar and Transfer Agent any entity appointed, in accordance with Luxembourg laws and regulations to act as registrar and transfer agent of the Company in Luxembourg, or such other entity as may subsequently be appointed to act in such capacity

Share(s) a share of any Sub-Fund or, if applicable, a Share of any Class or Category of any Sub-Fund, the details of which are specified in the Prospectus

Shareholder(s) the holder of one or more Shares of any Sub-Fund or, if applicable, of any Class and any Category of any Sub-Fund in the capital of the Company

Sub-Fund any sub-fund of the Company, the details of which are specified in the Prospectus

Subscription Price the subscription price at which the Shares are offered as further described in the Prospectus

Subsidiary any local or foreign corporation or partnership or other entity (including for the avoidance of doubt any Wholly Owned Subsidiary) (a) in which the Company holds, through one or more Sub-Funds, in aggregate more than 50% of the voting rights or (b) which is otherwise controlled by the Company. Any of the above mentioned local or foreign corporations or partnerships or other entities shall be deemed to be "controlled" by the Company if (i) it has the right to appoint or remove a majority of the members of the managing body of that entity or (ii) it controls more than 50% of the voting rights in that entity pursuant to an agreement with the other Shareholders.

UCITS Undertaking for collective investment in transferable securities

US Person shall have the meaning given in Regulation S under the U.S. Securities Act of 1933, as amended

Valuation Day the Business Day determined by the Board of Directors for the purpose of the calculation of the Net Asset Value per Share of any Sub-Fund according to the Prospectus

Well-Informed Investor has the meaning ascribed to it in the 2007 Law, and includes:

(a) institutional investors;

(b) professional investors, being those investors who are, in accordance with Luxembourg laws and regulations, deemed to have the experience, knowledge and expertise to make their own investment decisions and properly assess the risk they incur; and

(c) any other well-informed investor who fulfils the following conditions: (i) has declared in writing his adhesion to the status of well-informed investor; and (ii) invests a minimum of EUR 125,000 in the Company or has obtained a an assessment from a credit establishment as defined in the directive 2006/48/CE, from an investment firm as defined in directive 2004/39/CE, or from a management company as defined in directive 2001/107/CE, certifying his expertise, his experience and his knowledge to appraise in an appropriate manner an investment in the Company.

Wholly Owned Subsidiary means any company or entity in which the Company has a one hundred percent (100%) ownership interest

Title I name - registered office - duration - purpose

Art. 1. Name. The Company is hereby formed as a public limited company (société anonyme) qualifying as an investment company with variable share capital - specialised investment fund (société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé) under the name of "Amanda SICAV-SIF".

Art. 2. Registered Office. The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg.

The Board of Directors is authorised to transfer the registered office of the Company within the municipality of Luxembourg-City. The registered office may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole Shareholder or in case of plurality of Shareholders by means of a resolution of an extraordinary general meeting of Shareholders deliberating in the manner provided for any amendment to the Articles of Incorporation.

Branches, Subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a decision of the Board of Directors.

In the event that the Board of Directors determines that extraordinary political or military events have occurred or are imminent which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such provisional measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain a Luxembourg corporation.

Art. 3. Duration. The Company is established for an unlimited period of time.

Art. 4. Purpose. The exclusive purpose of the Company is to invest the funds available in a wide range of securities and other assets eligible under the 2007 Law, with the objective of spreading investment risks and affording its Shareholders the results of the management of its assets.

The Company may take any measures and carry out any transaction, which it may deem useful for the fulfillment and development of its purpose to the largest extent permitted under the 2007 Law.

Title II Share capital - shares - net asset value

Art. 5. Share Capital - Sub-Funds - Classes and Categories of Shares. The share capital of the Company shall be represented by fully paid up Shares of no par value and shall at any time be equal to the total net assets of the Company pursuant to article 11 of these Articles of Incorporation. The subscribed capital must reach one million two hundred and fifty thousand euros (EUR 1,250,000.-) within the first twelve months following its approval by the Luxembourg supervisory authority, and thereafter may not be less than this amount.

The initial capital of the Company shall be set at thirty-one thousand euros (EUR 31,000.-) represented by three hundred ten (310) fully paid up Shares with no par value of the Sub-Fund, Amanda SICAV-SIF - Liquid Private Equity Fund.

For consolidation purposes, the Accounting Currency of the Company is the Euro.

The share capital of the Company may be increased or decreased as a result of the issue by the Company of new fully paid-up Shares or the repurchase by the Company of existing Shares from its Shareholders.

The Board of Directors of the Company may, at any time, establish several pools of assets, each constituting a Sub-Fund (compartment) within the meaning of article 71 of the 2007 Law.

The Board of Directors shall attribute a specific investment objective and policy, specific investment restrictions and a specific denomination to each Sub-Fund.

The right of Shareholders and creditors relating to a particular Sub-Fund or raised by the incorporation, the operation or the liquidation of a Sub-Fund are limited to the assets of such Sub-Fund. The assets of a Sub-Fund will be answerable exclusively for the rights of the Shareholders relating to this Sub-Fund and for those of the creditors whose claim arose in relation to the incorporation, the operation or the liquidation of this Sub-Fund. In the relation between Shareholders, each Sub-Fund will be deemed to be a separate entity.

The Board of Directors may, at any time, issue different Classes of Shares within one or more Sub-Funds, which may differ, inter alia, in their fee structure, subscription and/or redemption procedures, minimum initial and subsequent investment and/or holding requirements, type of target investors and distribution policy applying to them as more fully described in the Prospectus.

Each Class of Shares may be sub-divided into one or several Category(ies) as more fully described in the Prospectus.

The proceeds of the issue of each Class of Shares and/or Category of a given Sub-Fund shall be invested, in accordance with article 4 of these Articles of Incorporation, in securities of any kind and other assets permitted by the 2007 Law, pursuant to the investment objective and policy determined by the Board of Directors for the Sub-Fund, subject to the investment restrictions provided by law or determined by the Board of Directors.

For the purpose of determining the capital of the Company, the net assets attributable to each Sub-Fund shall, if not denominated in Euro, be converted into Euro and the capital shall be the aggregate of the net assets of all Classes and Categories of all Sub-Funds.

Art. 6. Form of Shares. The Board of Directors shall determine and specify in the Prospectus whether the Company shall issue Shares in bearer and/or in registered form.

If bearer shares are to be issued, they will be represented by a global certificate. Physical share certificates are not issued in respect of global certificates.

All issued registered Shares of the Company shall be registered in the register of Shareholders which shall be kept by the Company or by one or more persons designated thereto by the Company, and such register shall contain the name of each owner of registered Shares, his residence or elected domicile as indicated to the Company, the number of registered Shares held by him, the Class and Category of each such Shares and the amount paid up on each Share, the transfer of Shares and the dates of such transfer.

The inscription of the Shareholder's name in the register of Shareholders evidences his right of ownership on such registered Shares. The Company shall not issue certificates for such inscription, but each Shareholder shall receive a written confirmation of his shareholding. The Company treats the registered owner of a Share as the absolute and beneficial owner thereof.

Any transfer of registered Shares shall be made by a written declaration of transfer to be inscribed in the register of Shareholders, dated and signed by the transferor and transferee, or by persons holding suitable powers of attorney to act therefore. The Company may also accept and enter in the register of Shareholders a transfer on the basis of correspondence or other documents recording the agreement of the transferor and transferee or accept as evidence of transfer any other instruments of transfer satisfactory to the Company.

Transfer of bearer Shares (represented by a global certificate) shall be effected by book entry in accordance with applicable laws and any rules and procedures issued by the clearing agent concerned with such transfer.

Any transfer of registered Shares shall be entered into the register of Shareholders; such inscription shall be signed by any Director or any officer of the Company or by any other person duly authorized thereto by the Board of Directors.

Shareholders shall provide the Company with an address to which all notices and announcements may be sent. Such address will also be entered into the register of Shareholders.

In the event that a Shareholder does not provide an address, the Company may permit a notice to this effect to be entered into the register of Shareholders and the Shareholder's address will be deemed to be at the registered office of the Company, or at such other address as may be so entered into by the Company from time to time, until another address shall be provided to the Company by such Shareholder. A Shareholder may, at any time, change his address as entered into the register of Shareholders by means of a written notification to the Company at its registered office, or at such other address as may be set by the Company from time to time.

The Company recognises only one owner per Share. If one or more Shares are jointly owned or if the ownership of such Share(s) is disputed, all persons claiming a right to such Share(s) must appoint a sole attorney to represent such

shareholding in dealings with the Company. The failure to appoint such attorney shall result in a suspension of all rights attached to such Share(s). Moreover, in the case of joint Shareholders, the Company reserves the right to pay any redemption proceeds, distributions or other payments to the first registered holder only, whom the Company may consider to be the representative of all joint holders, or to all joint Shareholders together, at its absolute discretion.

The Company may decide to issue fractional Shares up to three decimals. Such fractional Shares shall not be entitled to vote but shall be entitled to participate in the net assets of the relevant Class and/or Category on a pro rata basis.

Art. 7. Issue of Shares. The Board of Directors is authorised, without any limitation, to issue at any time Shares of no par value fully paid up, in any Class and/or Category and in any Sub-Fund, without reserving the existing Shareholders a preferential right to subscribe for the Shares to be issued.

The Board of Directors may impose restrictions on the frequency at which Shares shall be issued. The Board of Directors may, in particular, decide that Shares in any Sub-Fund, Class and/or Category shall only be issued during one or more offering periods or at such other frequency as provided for in the Prospectus. Any conditions to which the issue of Shares may be submitted will be detailed in the Prospectus.

The Board of Directors may in its absolute discretion without liability reject any subscription in whole or in part, and the Board of Directors may, at any time and from time to time and in its absolute discretion without liability and without notice, discontinue the issue and sale of Shares of any Class and/or Category in any one or more Sub-Funds.

The Board of Directors may, in the course of its sales activities and at its discretion, cease issuing Shares, refuse subscription applications in whole or in part and suspend or limit, in compliance with article 12 of these Articles of Incorporation, their sale to individuals or corporate bodies in particular countries or areas, for specific periods or permanently.

Furthermore, the Board of Directors may impose conditions on the issue of Shares in any Sub-Fund, Class and/or Category (including without limitation the execution of such subscription documents and the provision of such information as the Board of Directors may determine to be appropriate) and may fix a Minimum Subscription amount and minimum amount of any additional investments, as well as a Minimum Holding amount which any Shareholder is required to comply.

Shares shall be issued at the Subscription Price applicable to the relevant Sub-Fund, Class and/or Category as determined by the Board of Directors as determined by the Board of Directors and disclosed in the Prospectus. The Board of Directors may also, in respect of any one given Sub-Fund, Class of Shares and/or Category, levy a subscription charge and has the right to waive partly or entirely this subscription charge. Any taxes, commissions and other fees incurred in the respective countries in which the Shares of the Company are marketed will also be charged.

Shares shall be allotted only upon acceptance of the subscription and payment of the Subscription Price. The payment of the Subscription Price will be made under the conditions and within the time limits as determined by the Board of Directors and described in the Prospectus.

The Company may agree to issue Shares as consideration for a contribution in kind of assets, in compliance with the conditions set forth by Luxembourg law, in particular the obligation to deliver a valuation report from an auditor qualifying as a réviseur d'entreprises agréé. Specific provisions relating to in kind contribution will be detailed in the Prospectus, if applicable.

The Board of Directors may delegate to any duly authorised Director, manager, officer or to any other duly authorised agent the power to accept subscriptions, to receive payment of the price of the new Shares to be issued and to deliver them.

Art. 8. Redemption of Shares. Any Shareholder may request the redemption of all or part of his Shares by the Company, under the terms, conditions and procedures set forth by the Board of Directors in the Prospectus and within the limits provided by law and these Articles of Incorporation.

In any case, the right of any Shareholder to require the redemption of its Shares will be suspended during any period in which the determination of the Net Asset Value of the relevant Class, Category and/or Sub-Fund is suspended by the Company pursuant to article 12 of these Articles of Incorporation.

The Redemption Price shall be based on the Net Asset Value per Share of the relevant Class and/or Category of the relevant Sub-Fund on the relevant Valuation Day determined in accordance with the provisions of article 11 of these Articles of Incorporation, less such charges and commissions (if any) at the rate provided for in the Prospectus.

The Redemption Price per Share shall be paid within a period of time determined by the Board of Directors, in accordance with such policy as the Board of Directors may from time to time determine, provided that the Share transfer documents have been received by the Company.

Payments in cash will be made either in the Reference Currency of the relevant Sub-Fund or, if available, in the other Denomination Currency. In addition, payment may also be made in one of the major freely convertible currencies if requested by the Shareholder(s) at the time of giving the redemption instruction with the agreement of the Registrar and Transfer Agent at the investor's cost and risk.

Payment in kind will be made at the discretion of the Company but with the consent of the Shareholder concerned by allocating to such Shareholder assets of the relevant Sub-Fund equal in value (as calculated in the manner described in article 11 of these Articles of Incorporation) as of the Valuation Day with respect to which the Redemption Price is

calculated, to the Net Asset Value of the Shares to be redeemed minus any applicable redemption fee and charge. The nature and type of assets to be transferred in such case shall be determined on a fair and reasonable basis and without prejudicing the interests of the other Shareholders of the relevant Class and/or Category, and the valuation used may be confirmed by a special report of the Auditor. The cost of such transfer shall be borne by the transferee.

Further, if on any Valuation Day redemption requests pursuant to this article 8 exceed a certain level determined by the Board of Directors and disclosed in the Prospectus in relation to the number of Shares in issue of a specific Class, Category or Sub-Fund ("Significant Redemptions"), the Board of Directors may decide to temporarily suspend the redemption in the interests of the Shareholders and not to execute the Significant Redemptions before the specific Class, Category or Sub-Fund has sold the corresponding assets within such period as determined in the Prospectus in the interests of the Shareholders. In this case the redemption will be carried out based on the Net Asset Value per Share as of the Valuation Day on which the redemption is executed. The same applies to requests for the conversion of Shares.

The Company may at any time compulsorily redeem Shares in accordance with the provisions of article 25 or from Shareholders who are excluded from the acquisition or ownership of Shares in the Company (such as a Prohibited Person), any given Sub-Fund or Class and/or Category, pursuant to the procedure set forth in article 10 of these Articles of Incorporation and the Prospectus.

Moreover, if the Minimum Holding amount in a Class and/or Category of one given Sub-Fund, as set out in the Prospectus, is not maintained due to a redemption of Shares, the Company may decide that this request be treated as a request for redemption for the full balance of the Shareholder's holding of Shares in such Sub-Fund, Class and/or Category.

All redeemed Shares shall be cancelled.

Art. 9. Conversion of Shares. The Board of Directors may decide from time to time that Shareholders are entitled to request the conversion of whole or part of their Shares of any Class and/or Category in any Sub-Fund into another Class and/or Category in the same Sub-Fund and/or into the same Class and/or Category or a different Class and/or Category of any other existing Sub-Fund, provided that the Board of Directors may (i) set restrictions, terms and conditions as to the right for and the frequency of conversions between certain Classes, Categories and/or Sub-Funds; and (ii) subject them to the payment of such charges and commissions as it shall determine. If the Board of Directors decides to allow conversions of Shares, this possibility shall be mentioned and detailed in the Company's Prospectus.

In any case, the right of any Shareholder to require the conversion of its Shares will be suspended during any period in which the determination of the Net Asset Value of the relevant Class, Category and/or Sub-Fund is suspended by the Company pursuant to article 12 of these Articles of Incorporation.

The price of the conversion shall be computed by reference to the respective Net Asset Value of the relevant Classes, Categories and/or Sub-Funds concerned, determined on the same Valuation Day or any other day as determined by the Board of Directors and in accordance with the provisions of article 11 of these Articles of Incorporation and the rules laid down in the Prospectus. Conversion fees may be imposed upon the Shareholder(s) asking for the conversion at a rate provided for in the Prospectus.

Further, if on any Valuation Day conversion requests pursuant to this article 9 exceed a certain level determined by the Board of Directors and disclosed in the Prospectus in relation to the number of Shares in issue of a specific Class, Category or Sub-Fund, the Board of Directors may decide that part or all of such requests for conversion will be deferred for a period and in a manner that the Board of Directors considers to be in the best interests of the relevant Sub-Fund. On the next Valuation Day following that period, these conversion requests will be met in priority to later requests.

Moreover, if the Minimum Holding amount in a Class and/or Category of one given Sub-Fund, as set out in the Prospectus, is not maintained due to a conversion of Shares, the Company may compulsorily redeem the remaining Shares at their current Net Asset Value and make payment of the redemption proceeds to the respective Shareholder.

The Shares which have been converted into Shares of another Class and/or Category of the same or another Sub-Fund shall be cancelled.

Art. 10. Restrictions on Ownership of Shares and the transfer of Shares. Shares are available to Well-Informed Investors only.

The Board may restrict or prevent the ownership of Shares in the Company by any legal person, firm or corporate body, if in the opinion of the Company such holding may, inter alia, be detrimental to the Company, its Shareholders or one given Class, Category or Sub-Fund, if it may result in a breach of any law or regulation, whether Luxembourg or foreign, or if as a result thereof the Company may become subject to laws other than those of the Grand Duchy of Luxembourg (including but without limitation tax laws).

Specifically but without limitation, the Board may restrict the ownership of Shares in the Company by any Prohibited Person.

For such purposes the Company may:

(A) decline to issue any Shares and decline any transfer of Shares, where it appears to it that such transfer would or might result in legal or beneficial ownership of such Shares by a Prohibited Person; and

(B) at any time require any person whose name is entered in, or any person seeking to register the transfer of Shares on the register of Shareholders, to furnish it with any information, supported by affidavit, which it may consider necessary

for the purpose of determining whether or not beneficial ownership of such Shares rests in a Prohibited Person, or whether such registry or will result in beneficial ownership of such Shares by a Prohibited Person or; and

(C) suspend the voting right of any Prohibited Person, at any meeting of Shareholders of the Company; and

(D) where it appears to the Company that any Prohibited Person either alone or in conjunction with any other person is a beneficial owner of Shares, the Company may direct such Shareholder to sell his Shares and to provide to the Company evidence of the sale within thirty (30) days of the notice. If such Shareholder fails to comply with the direction, the Company may compulsorily redeem or cause to be redeemed from any such Shareholder all Shares held by such Shareholder in the following manner:

(1) The Company shall serve a notice (the "Purchase Notice") upon the Shareholder holding such Shares or appearing in the register of Shareholders as the owner of such Shares to be purchased, specifying the Shares to be purchased as aforesaid, the manner in which the purchase price will be calculated and the name of the purchaser. Any such Purchase Notice may be served upon such Shareholder by posting the same in a prepaid registered envelope addressed to such Shareholder at his last address known to or appearing in the books of the Company. Immediately after the close of business on the date specified in the Purchase Notice, such Shareholder shall cease to be the owner of the Shares specified in such notice and his name shall be removed from the register of Shareholders.

(2) The price at which each such Share is to be purchased (the "Purchase Price") shall be an amount equal to eighty-five per cent (85%) of the Net Asset Value per Share of the relevant Class and/or Category of the relevant Sub-Fund as calculated with respect to the Valuation Day specified by the Board of Directors for the redemption of Shares in the Company next preceding the date of the Purchase Notice.

(3) Payment of the Purchase Price will be made available to the former owner of such Shares normally in the currency fixed by the Board of Directors for the payment of the redemption price of the Shares of the relevant Class and/or Category and will be deposited for payment to such owner by the Company with a bank in Luxembourg or elsewhere (as specified in the Purchase Notice) upon final determination of the Purchase Price. Upon service of the Purchase Notice as aforesaid such former owner shall have no further interest in such Shares or any of them, nor any claim against the Company or its assets in respect thereof, except the right to receive the Purchase Price (without interest) from such bank.

(4) The exercise by the Company of the power conferred by this Article shall not be questioned or invalidated in any case, on the ground that there was insufficient evidence of ownership of Shares by any person or that the true ownership of any Shares was otherwise than appeared to the Company at the date of any Purchase Notice, provided in such case the said powers were exercised by the Company in good faith.

Art. 11. Calculation of the Net Asset Value per Share. The Net Asset Value per Share of each Class, Category and/or Sub-Fund shall be calculated by the Central Administrative Agent under the responsibility of the Board of Directors upon the frequency set forth in article 12 of these Articles of Incorporation and the Prospectus and at least once a year (each a "Valuation Day") in accordance with Luxembourg law.

The Net Asset Value per Share of each Class, Category and/or Sub-Fund will be expressed in the Reference Currency as specified in the Prospectus. The Board of Directors may however decide to calculate the Net Asset Value per Share for certain Sub-Funds, Classes and/or Category in the Other Denomination Currency as detailed in the Prospectus. The Net Asset Value calculated in the Other Denomination Currency is the equivalent of the Net Asset Value in the Reference Currency converted at the prevailing exchange rate.

The Net Asset Value per Share of each Class and/or Category in each Sub-Fund on any Valuation Day is determined by dividing (i) the net assets of that Sub-Fund attributable to such Class and/or Category, being the value of the portion of that Sub-Fund's gross assets less the portion of that Sub-Fund's liabilities attributable to such Class and/or Category, on such Valuation Day, by (ii) the number of Shares of such Class and/or Category then outstanding, in accordance with the valuation rules set forth below.

The accounts of the Subsidiaries of the Company will (to the extent required under applicable accounting rules and regulations) be consolidated with the accounts of the Company at each Valuation Day and accordingly the underlying assets and liabilities will be valued in accordance with the valuation rules described below.

The Subscription Price and the Redemption Price of the different Classes and/or Category will differ within each Sub-Fund as a result of the differing fee structure and/or distribution policy of each Class and/or Category.

The Subscription Price, Redemption Price and conversion price are calculated to 3 decimal places.

The assets of the Company shall include:

(A) all shares, units, convertible securities, debt and convertible debt securities or other securities registered in the name of the Company;

(B) all cash in hand or on deposit, including any interest accrued thereon;

(C) all bills and demand notes payable and accounts receivable (including securities or any other assets sold but not delivered);

(D) all bonds, time notes, certificates of deposit, shares, stock, debentures, debenture stocks, subscription rights, warrants, options and other securities, financial instruments and similar assets owned or contracted for by the Company;

(E) all stock dividends, cash dividends and cash payments receivable by the Company to the extent information thereon is reasonably available to the Company or the Custodian;

(F) all interest accrued on any interest-bearing assets owned by the Company except to the extent that the same is included or reflected in the value attributed to such asset;

(G) the formation expenses of the Company, including the cost of issuing and distributing Shares of the Company;

(H) lawyer fees and other charges for registering the Company and its Sub-Funds in other jurisdiction (to the extent not written off);

(I) all other assets of any kind and nature including expenses paid in advance.

The value of such assets shall be determined as follows:

(A) Any transferable security and any money market instrument negotiated or listed on a stock exchange will be valued on the basis of the last known price, unless this price is not representative;

(B) Any transferable security and any money market instrument negotiated on another market will be valued on the basis of the last available price;

(C) The valuation of the Company's interests in unlisted private equity companies (both by way of equity and debt investments) and investment funds will be carried out in the following manner:

(1) An interest in an unlisted private equity company and in an investment fund will be valued at cost as long as no report is available;

(2) If a report regarding the private equity company and investment fund is available, the interest in the private equity company and investment fund will be valued on the basis of the latest available report as long as no major evaluation event ("Evaluation Event") occurred. The following events qualify as Evaluation Events: capital calls, distributions or redemptions effected by the private equity companies and investment funds or one or more of their underlying investments as well as any material events or developments affecting either the underlying investments or the private equity companies and investment funds themselves;

(3) The occurrence of an Evaluation Event will be taken into account.

(D) If the prices of listed or unlisted securities or investment funds determined pursuant to the foregoing are not representative of their real value, these will be stated at Director's valuation. This will be at cost unless in the Director's opinion a reduction in value is considered appropriate having regard to a company's or investment fund's prospects, or a change of valuation is justified by reference to significant transactions in the interests by third parties;

(E) All other securities and other assets will be valued by the Directors based on the reasonable foreseeable sales proceeds determined prudently and in good faith;

(F) The value of any cash in hand or on deposit, bills and demand notes and accounts receivable, prepaid expenses, cash dividends and interest declared or accrued as aforesaid and not yet received is deemed to be the full amount thereof, unless in any case the same is unlikely to be paid or received in full, in which case the value thereof is arrived at after making such discount as may be considered appropriate in such case to reflect the true value thereof.

(G) The liquidating value of futures, forward or options contracts not dealt in on a stock exchange or another regulated markets shall mean their net liquidating value determined, pursuant to the policies established by the board, on a basis consistently applied for each different variety of contracts. The liquidating value of futures, forward or options contracts dealt in on a stock exchange or another regulated markets shall be based upon the last available settlement prices of these contracts on such regulated markets on which the particular futures, forward or options contracts are dealt in by the relevant Sub-Fund; provided that if a futures, forward or options contract could not be liquidated on the day with respect to which net assets are being determined, the basis for determining the liquidating value of such contract shall be such value as the Board of Directors may deem fair and reasonable;

(H) Interest rate swaps will be valued at their market value established by reference to the applicable interest rates curve. Index and financial instruments related swaps will be valued at their market value established by reference to the applicable index or financial instrument. The valuation of the index or financial instrument related swap agreement shall be based upon the market value of such swap transaction established in good faith pursuant to procedures established by the Board of Directors;

(I) If, as a result of particular circumstances, valuation based on the above rules becomes impractical or inaccurate, other valuation criteria which are generally accepted and verifiable in order to obtain a fair valuation will be applied.

The Board of Directors, at its discretion, may permit some other method of valuation to be used if it considers that such valuation better reflects the fair value of any asset or liability of the Company and/or its Sub-Funds in compliance with Luxembourg law. This method will then be applied in a consistent way. The Central Administrative Agent can rely on such deviations as approved by the Company for the purpose of the Net Asset Value calculation.

The total Net Asset Value of the Company is equal to the sum of the net assets of the various activated Sub-Funds converted into Euro at the rates of exchange prevailing in Luxembourg on the relevant Valuation Day.

The liabilities of the Company shall include:

(A) all loans and other indebtedness for borrowed money (including convertible debt), bills and accounts payable;

(B) all accrued interest on such loans and other indebtedness for borrowed money (including accrued fees for commitment for such loans and other indebtedness);

(C) all accrued or payable expenses (including administrative expenses, management and advisory fees including performance fees (if any), custody fees, paying agency, cash management fees (if any), registrar and transfer agency fees, domiciliary and corporate agency fees as well as reasonable disbursements incurred by the service providers);

(D) all known liabilities, present and future, including all matured contractual obligations for payments of money or property, including the amount of any unpaid distributions declared by the Company, where the Valuation Day falls on the record date for determination of the person entitled thereto or is subsequent thereto;

(E) an appropriate provision for future taxes based on capital and income to the calculation day, as determined from time to time by the Company, and other reserves (if any) authorised and approved by the Board of Directors, as well as such amount (if any) as the Board of Directors may consider to be an appropriate allowance in respect of any contingent liabilities of the Company;

(F) all other expenses incurred in the operation and administration of the Company which may include, without limitation, fees payable to the Investment Manager, taxes, expenses for legal and auditing services, compliance costs, due diligence costs, pricing costs (including the calculation and publication of Net Asset Value per Share), office and personnel costs, costs of any intermediary company, payments due to Investment Structures or direct investments, cost of any proposed listings, maintaining such listings, printing proxies, share certificates, Shareholders' reports and notices, Prospectuses, reasonable marketing and advertising expenses, costs of preparing, translating and printing in different languages, expenses of the issue, exchange and redemption of Shares, all reasonable out-of-pocket expenses of the Directors and officers of the Company (including fees and expenses relating to attendance at meetings of the Directors and of the Shareholders), registration fees and other expenses payable to supervisory authorities in any relevant jurisdictions, insurance costs, interest, standard brokerage and bank costs and the costs of publications.

(G) all other liabilities of whatsoever kind and nature reflected in accordance with Luxembourg law. In determining the amount of such liabilities the Board of Directors shall take into account all expenses payable by the Company and may accrue administrative and other expenses of a regular or recurring nature based on an estimated amount rateably for yearly or other periods.

The assets and liabilities shall be allocated as follows:

(A) The proceeds to be received from the issue of Shares of any Class and/or Category shall be applied in the books of the Company to the Sub-Fund corresponding to that Class and/or Category, provided that if several Classes and/or Categories are outstanding in such Sub-Fund, the relevant amount shall increase the proportion of the net assets of such Sub-Fund attributable to that Class and/or Category;

(B) The assets and liabilities and income and expenditure applied to a Sub-Fund shall be attributable to the Class(es) and/or Category(ies) corresponding to such Sub-Fund;

(C) Where any asset is derived from another asset, such asset shall be attributable in the books of the Company to the same Sub-Fund, Class and/or Category as the assets from which it is derived and on each revaluation of such asset, the increase or decrease in value shall be applied to the relevant Sub-Fund, Class and/or Category;

(D) Where the Company incurs a liability in relation to any asset of a particular Sub-Fund, Class and/or Category or in relation to any action taken in connection with an asset of a particular Sub-Fund, Class and/or Category, such liability shall be allocated to the relevant Sub-Fund, Class and/or Category;

(E) In the case where any asset or liability of the Company cannot be considered as being attributable to a particular Sub-Fund, Class and/or Category, such asset or liability shall be allocated to all the Sub-Fund, Class and/or Category, pro rata to their respective Net Asset Values or in such other manner as determined by the Board of Directors acting in good faith, provided that (i) where assets of several Sub-Funds, Classes and/or Categories are held in one account and/or are co-managed as a segregated pool of assets by an agent of the Board of Directors, the respective right of each Sub-Fund, Class and/or Category shall correspond to the prorated portion resulting from the contribution of the relevant Sub-Fund, Class and/or Category to the relevant account or pool, and (ii) such right shall vary in accordance with the contributions and withdrawals made for the account of the Sub-Fund, Class and/or Category, as described in the sales documents for the Shares of the Company, and finally;

(F) Upon the payment of distributions to the Shareholders of any Class and/or Category, the Net Asset Value of such Class and/or Category shall be reduced by the amount of such distributions.

(G) All valuation regulations and determinations shall be interpreted and made in accordance with Luxembourg law.

(H) In the absence of bad faith, gross negligence or manifest error, every decision taken by the Board of Directors or by any bank, company or other organization which the Board of Directors may appoint for the purpose of calculating the Net Asset Value per Share, in calculating the Net Asset Value per Share, shall be final and binding on the Company and present, past or future Shareholders.

For the purpose of this article:

(A) Shares to be redeemed by the Company under article 8 of these Articles of Incorporation shall be treated as existing and shall be taken into account until the date fixed for redemption, and from such time and until paid by the Company, the price thereof shall be deemed to be a liability of the Company;

(B) Shares to be issued by the Company shall be treated as being in issue as from the time specified by the Board of Directors on the Valuation Day on which such valuation is made and, from such time and until received by the Company, the price therefore shall be deemed to be an asset of the Company;

(C) all investments, cash balances and other assets expressed in currencies other than the Reference Currency of the relevant Sub-Fund shall be valued after taking into account the market rate or rates of exchange in force at the date and time for determination of the Net Asset Value per Share; and

(D) where on any Valuation Day the Company has contracted to:

- purchase any asset, the value of the consideration to be paid for such asset shall be shown as a liability of the Company and the value of the asset to be acquired shall be shown as an asset of the Company;

- sell any asset, the value of the consideration to be received for such asset shall be shown as an asset of the Company and the asset to be delivered shall not be included in the assets of the Company;

provided however, that if the exact value or nature of such consideration or such asset is not known on such Valuation Day, then its value shall be estimated by the Company.

Art. 12. Frequency and Temporary Suspension of the Calculation of the Net Asset Value per Share, of the issue, the redemption and the conversion of Shares. With respect to each Sub-Fund, Class of Shares and/or Category, the Net Asset Value per Share and the price for the issue, redemption and conversion of Shares shall be calculated from time to time by the Company or any agent appointed thereto by the Company, at least once a year, at a frequency determined by the Board of Directors and specified in the Prospectus, provided that this is in compliance with applicable laws and regulations, such date or time of calculation being referred to herein as a "Valuation Day".

The Company may suspend the determination of the Net Asset Value per Share of any particular Sub-Fund, Class and/or Category and the issue, redemption and conversion of its Shares to and from its Shareholders in the following cases:

(a) during any period when any of the principal markets or stock exchanges on which a substantial portion of the investments of any Sub-Fund of the Company from time to time is quoted, is closed otherwise than for ordinary holidays, or during which dealings thereon are restricted or suspended;

(b) during the existence of any state of affairs which constitutes an emergency as a result of which disposal or valuation of assets owned by any Sub-Fund of the Company would be impracticable;

(c) during any breakdown in the means of communication normally employed in determining the price or value of any of the investments attributable to any Sub-Fund or the current prices or values on any market or stock exchange;

(d) during any period when the Company is unable to repatriate funds for the purpose of making payments on the redemption of Shares of any Sub-Fund or during which any transfer of funds involved in the realisation or acquisition of investments or payments due on redemption of Shares of any Sub-Fund cannot in the opinion of the Directors be effected at normal prices or rates of exchange;

(e) during any period when the Company is being liquidated or as from the date on which notice is given of a meeting of Shareholders at which a resolution to liquidate the Company (or one of its Sub-Funds) is proposed;

(f) when for any other reason the prices of any investments owned by the Company attributable to such Sub-Fund cannot promptly or accurately be ascertained.

The suspension of the calculation of the Net asset Value of any particular Sub-Fund, Class and/or Category shall have no effect on the determination of the Net Asset Value per Share or on the issue, redemption and conversion of Shares of any Class, Category and/or Sub-Fund that is not suspended.

Any such suspension of the Net Asset Value will be notified to Investors having made an application for subscription, redemption or conversion of Shares and will be published if required by law.

Title III Administration and supervision

Art. 13. Directors. The Company shall be managed by a Board of Directors composed of not less than three members, who need not be Shareholders of the Company. They shall be elected for a term not exceeding six years. In case a Director is elected without any indication on the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election. Upon expiry of its mandate, a Director may seek reappointment.

The Directors shall be elected by a general meeting of Shareholders, which shall further determine the number of Directors, their remuneration and the term of their office.

Directors shall be elected by the majority of the votes of the Shares present or represented at such general meeting.

Any Director may be removed with or without cause or be replaced at any time by resolution adopted by the general meeting. The Director removed will remain in function until its successor is elected and take up its functions.

In the event of a vacancy in the office of a Director, the remaining Directors may temporarily fill such vacancy; the Shareholders shall take a final decision regarding such nomination at their next general meeting.

Art. 14. Board Meetings. The Board of Directors shall choose from among its members a chairman. The first chairman may be appointed by the first general meeting of Shareholders.

The Board of Directors may choose one or more vice-chairmen. It may also choose a secretary, who need not be a Director, who shall write and keep the minutes of the meetings of the Board of Directors and of the Shareholders. The

Board of Directors shall meet upon call by the chairman or any two Directors, in Luxembourg or as the case may be from time to time any such other place as indicated in the notice of such meeting.

The chairman shall preside at the meetings of the Board of Directors and of the Shareholders. In his absence, the Shareholders or the Directors shall decide by a majority vote that another Director, or in case of a Shareholders' meeting, that any other person shall be in the chair of such meetings.

Written notice of any meeting of the Board of Directors shall be given to all Directors at least twenty-four hours prior to the date set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meeting. This notice may be waived by consent in writing or by cable, e-mail, facsimile transmission or any other similar means of communication, of each Director. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places fixed in a resolution adopted by the Board of Directors.

Any Director may act at any meeting by appointing in writing, by cable, e-mail, facsimile transmission or any other similar means of communication another Director as his proxy. A Director may represent several of his colleagues.

Any Director may participate in a meeting of the Board of Directors by conference call, video conference or similar means of communications complying with technical features which guarantee an effective participation to the meeting allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of such persons in the meeting. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. A meeting held through such means of communication is deemed to be held at the registered office of the Company. Each participating Director shall be authorised to vote by video or by telephone or similar means of communications.

The Directors may only act at duly convened meetings of the Board of Directors. The Directors may not bind the Company by their individual signatures, except if specifically authorized thereto by resolution of the Board of Directors.

The Board of Directors can deliberate or act validly only if at least the majority of the Directors are present or represented.

Resolutions are taken by a majority vote of the Directors present or represented. In the event that at any meeting the number of votes for or against a resolution are equal, the chairman of the meeting shall have a casting vote.

Resolutions of the Board of Directors will be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, in his absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting or by any two Directors. Copies of extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere will be validly signed by the chairman of the meeting or any two Directors.

Resolutions in writing approved and signed by all Directors shall have the same effect as resolutions voted at the board meetings; each Director shall approve such resolution in writing, by telefax or any other similar means of communication. Such approval shall be confirmed in writing and all documents shall form the record that proves that such decision has been taken.

Art. 15. Powers of the Board of Directors. The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of disposition, management and administration within the Company's purpose, in compliance with the investment policy and investment restrictions as determined in article 18 of these Articles of Incorporation and the Prospectus.

All powers not expressly reserved by law or by the present Articles of Incorporation to the general meeting of Shareholders are in the competence of the Board of Directors.

Art. 16. Corporate Signature. Vis-à-vis third parties, the Company is validly bound by the joint signatures of any two Directors or by the joint or single signature of any officer(s) of the Company or of any other person(s) to whom authority has been delegated by the Board of Directors.

Art. 17. Delegation of Power. The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member of the Board of Directors, officers or other agents, legal or physical person, who may but are not required to be Shareholders of the Company, under such terms and with such powers as the Board shall determine and who may, if the Board of Directors so authorizes, sub-delegate their powers. The first person entrusted with the daily management may be appointed by the first general meeting of Shareholders.

The Board of Directors may also confer all powers and special mandates to any person, and may, in particular appoint any officers, including a general manager and any assistant general managers as well as any other officers that the Company deems necessary for the operation and management of the Company. Such appointments may be cancelled at any time by the Board of Directors. The officers need not be Directors or Shareholders of the Company. Unless otherwise stipulated by these Articles of Incorporation, the officers shall have the rights and duties conferred upon them by the Board of Directors.

Furthermore, the Board of Directors may create from time to time one or several committees composed of Directors and/or external persons and to which it may delegate powers as appropriate.

The Board of Directors may also confer special powers of attorney by notarial or private proxy.

Art. 18. Investment Policies and Restrictions. The Board of Directors, based upon the principle of risk spreading, has the power to determine the investment policy for the investments and the course of conduct of the management and

business affairs of each Sub-Fund of the Company, all within the investment powers and restrictions as shall be set forth by the Board of Directors in the Prospectus, in compliance with applicable laws and regulations.

The Board of Directors, acting in the best interests of the Company, may decide, in the manner described in the Prospectus of the Company, that (i) all or part of the assets of the Company or of any Sub-Fund be co-managed on a segregated basis with other assets held by other investors, including other undertakings for collective investment and/or their sub-funds, or that (ii) all or part of the assets of two or more Sub-Funds be co-managed amongst themselves on a segregated or on a pooled basis.

Art. 19. Investment Manager and investment advisors. The Company may appoint an Investment Manager to manage, under the overall control and responsibility of the Board of Directors, the securities portfolio of the various Sub-Funds of the Company.

The Company may furthermore appoint an investment advisor with the responsibility to prepare the purchase and sale of any eligible investments for the Company and otherwise advise the Company with respect to asset management.

The powers and duties of the Investment Manager and the investment advisor as well as their remuneration will be described in an investment management agreement and/or investment advisory agreement to be entered into by the Company and the Investment Manager and/or investment advisor (as the case may be).

Art. 20. Conflict of Interest. Any kind of conflict of interest is to be fully disclosed to the Board of Directors. The Company will enter into all transactions on an arm's length basis.

The Directors of the Company, the directors of the Investment Manager and any affiliate thereof, its members and staff may engage in various business activities other than the Company's and/or the Investment Manager's business, including providing consulting and other services (including, without limitation, serving as director) to a variety of partnerships, corporations and other entities, not excluding those in which the Company invests. However, the Directors of the Company, the directors of the Investment Manager and its members will devote the time and effort necessary and appropriate to the business of the Company. The Directors of the Company, the directors of the Investment Manager and any affiliate thereof, its members and staff may also invest and trade for their own accounts. Because the Directors of the Company and the directors of the Investment Manager, the members and affiliates of the Investment Manager can have other accounts managed by them, the interests of the Company and other accounts, in the selection, negotiation and administration of investments, may conflict. Although it is aimed to avoid such conflicts of interest, the Directors, the Investment Manager and its members will attempt to resolve all nonetheless arising conflicts in a manner that is deemed equitable to all parties under the given circumstances.

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of, such other company or firm. Any Director or officer of the Company who serves as a director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

In the event that any Director or officer of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company, except if such transaction is concluded in the ordinary course of business and on market terms, such Director or officer shall make known to the Board of Directors such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction, and such Director's or officer's interest therein, shall be reported to the next succeeding general meeting of Shareholders.

The term "personal interest", as used in the preceding sentence, shall not include any relationship with or interest in any matter, position or transaction involving the Investment Manager or any subsidiary thereof or holding company thereof or any subsidiary of any holding company thereof, or such other company or entity as may from time to time be determined by the Board of Directors in their absolute discretion.

Art. 21. Indemnification of Directors. The Company may indemnify any Director or officer and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a Director or officer of the Company or, at its request, of any other company of which the Company is a shareholder or a creditor and against which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence, fraud or wilful misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Art. 22. Auditors. The accounting data related in the annual report of the Company shall be examined by an Auditor (réviseur d'entreprises agréé) appointed by the general meeting of Shareholders and remunerated by the Company.

The Auditor shall fulfil all duties prescribed by the 2007 Law.

Title IV General meetings - accounting year - distributions

Art. 23. General Meetings of Shareholders of the Company. The Company may have a sole Shareholder at the time of its incorporation or when all of its Shares come to be held by a single person. The death or dissolution of the sole Shareholder does not result in the dissolution of the Company.

If there is only one Shareholder, the sole Shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of Shareholders and takes the decisions in writing.

In case of plurality of Shareholders, the general meeting of Shareholders of the Company shall represent the entire body of Shareholders of the Company. Its resolutions shall be binding upon all the Shareholders regardless of the Class and/or Category to which they belong. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

The general meeting of Shareholders shall meet upon call by the Board of Directors. A general meeting has to be convened at the written request of the Shareholders, which together represent one tenth (10%) of the capital of the Company at such place and time as may be specified in the respective notices of meetings.

The annual general meeting shall be held in accordance with Luxembourg law, at the registered office of the Company or such other place in Grand Duchy of Luxembourg, as may be specified in the notice of meeting, on the last Thursday of June each year at one (1) pm Luxembourg time. If such day is not a Business Day, the annual general meeting shall be held on the next following Business Day. The annual general meeting may be held abroad if, in the judgement of the Board of Directors, exceptional circumstances so require.

Other meetings of Shareholders may be held at such places and times as may be specified in the respective notices of meeting.

Shareholders shall meet upon call by the Board of Directors pursuant to a notice setting forth the agenda. The convening notice shall be made in the form prescribed by law.

If all Shareholders are present or represented and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda, the general meeting may take place without notice of meeting.

The Board of Directors may determine all other conditions that must be fulfilled by Shareholders in order to attend any meeting of Shareholders.

Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital may request the adjunction of one or several items to the agenda of any general meeting of Shareholders. Such request must be addressed to the Company's registered office by registered mail at least five (5) days before the date of the meeting.

The business transacted at any meeting of the Shareholders shall be limited to the matters contained in the agenda (which shall include all matters required by law) and business incidental to such matters except if all the Shareholders agree to another agenda.

Each Share of whatever Class and/or Category in whatever Sub-Fund is entitled to one vote, in compliance with Luxembourg law and these Articles of Incorporation. A Shareholder may act at any meeting of Shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by cable, telegram or facsimile transmission. Such person need not be a Shareholder and may be a Director of the Company.

Each Shareholder may vote through voting forms sent by post or facsimile to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The Shareholders may only use voting forms provided by the Company and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three boxes allowing the Shareholder to vote in favour, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box.

Voting forms, which show neither a vote in favour, nor against the resolution, nor an abstention, shall be void. The Company will only take into account voting forms received three (3) days prior to the general meeting of Shareholders they relate to.

The Shareholders are entitled to participate to the meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum and the majority conditions provided the Board of Directors is able to organise meetings by such means. These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are transmitted in a continuing way.

Unless otherwise provided by law or herein, resolutions of the general meeting are passed by a simple majority vote of the Shareholders present or represented regardless of the proportion of the capital represented.

When the Company has a sole Shareholder, his decisions are written resolutions.

Art. 24. General Meetings of Shareholders of Sub-Fund, Class or Category. The Shareholders of a Sub-Fund, Class or Category issued in respect of any Sub-Fund may hold, at any time, general meetings to decide on any matters, which relate exclusively to such Sub-Fund, Class or Category.

The provisions set out in article 23 of these Articles of Incorporation as well as in the Luxembourg law dated 10 August 1915 on commercial companies (as amended from time to time) shall apply to such general meetings.

Unless otherwise provided for by law or herein, resolutions of the general meeting of Shareholders of a Sub-Fund, Class or Category are passed by a simple majority vote of the Shareholders present or represented.

Any resolution of the general meeting of Shareholders of the Company, affecting the rights of the Shareholders of any Sub-Fund, Class or Category vis-à-vis the rights of the Shareholders of any other Sub-Fund, Class or Category shall be subject to a resolution of the general meeting of Shareholders of such Sub-Fund, Class or Category in compliance with article 68 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Art. 25. Termination, Division and Merger of Sub-Funds, Classes or Categories. In the event that for any reason the value of the net assets of any Sub-Fund, Class and/or Category has decreased to, or has not reached, an amount determined by the Board of Directors to be the minimum level for such Sub-Fund, Class and/or Category to be operated in an economically efficient manner, or in case of a substantial modification in the political, economic or monetary situation relating to such Sub-Fund, Class and/or Category would have material adverse consequences on the investments of that Sub-Fund, Class and/or Category, or as a matter of economic rationalization, the Board of Directors may decide to compulsorily redeem all the Shares of the relevant Sub-Fund, Class and/or Category at their Net Asset Value per Share (subject to actual realization prices of investments and realization expenses) as calculated on the Valuation Day at which such decision shall take effect. The Company shall serve a notice to the Shareholders of the relevant Sub-Fund, Class and/or Category prior to the effective date for the compulsory redemption, which will set forth the reasons for, and the procedure of, the redemption operations. Registered Shareholders shall be notified in writing. Unless it is otherwise decided in the interests of, or to keep equal treatment between, the Shareholders of the Sub-Fund, Class and/or Category concerned may continue to request redemption of their Shares free of charge (but subject to actual realization prices of investments and realization expenses) prior to the date effective for the compulsory redemption. Any request for subscription shall be suspended as from the moment of the announcement of the termination, the merger or the transfer of the relevant Sub-fund, Class and/or Category.

Notwithstanding the powers conferred to the Board of Directors by the preceding paragraph, the general meeting of Shareholders of any Sub-Fund, Class and/or Category may, upon proposal from the Board of Directors, resolve to redeem all the Shares of the relevant Sub-Fund, Class and/or Category and to refund to the Shareholders the Net Asset Value of their Shares (subject to actual realisation prices of investments and realisation expenses) determined with respect to the Valuation Day on which such decision shall take effect. There shall be no quorum requirements for such general meeting of Shareholders, which shall resolve at the simple majority of the Shares present or represented at such meeting.

Assets which could not be distributed to their owners upon the implementation of the redemption will be deposited with the Custodian for a period of six months thereafter; after such period, the assets will be deposited with the Caisse de Consignations on behalf of the persons entitled thereto.

All redeemed Shares shall be cancelled by the Company.

Under the same circumstances as provided in the first paragraph of this article 25, the Board of Directors may decide to allocate the assets of any Sub-Fund, Class and/or Category to those of another existing Sub-Fund, Class and/or Category within the Company or to another Luxembourg undertaking for collective investment or to another Sub-Fund, Class and/or Category within such other Luxembourg undertaking for collective investment (the "new Sub-Fund") and to redesignate the Shares of the relevant Sub-Fund, Class and/or Category as Shares of another Sub-Fund, Class and/or Category (following a split or consolidation, if necessary, and the payment of the amount corresponding to any fractional entitlement to Shareholders). Further, the Board of Directors may decide to allocate the assets of any Sub-Fund, Class and/or Category into a UCITS or a sub-fund of a UCITS if the Board of Directors deems such allocation to be in the interest of the Shareholders of such Sub-Fund, Class and/or Category. Such decision will be published in the same manner as described in the first paragraph of this article 25 (and, in addition, the publication will contain information in relation to the new Sub-Fund), one month before the date on which the merger becomes effective in order to enable Shareholders to request redemption of their Shares, free of charge, during such period.

Under the same circumstances as provided in the first paragraph of this article 25, the Board of Directors may decide to reorganise a Sub-Fund, Class and/or Category by means of a division into two or more Sub-Funds, Classes and/or Categories. Such decision will be published in the same manner as in the first paragraph of this article 25 (and, in addition, the publication will contain information about the two or more new Sub-Funds) one month before the date on which the division becomes effective, in order to enable the Shareholders to request redemption or conversion of their Shares free of charge during such period.

Notwithstanding the powers conferred to the Board of Directors by the preceding paragraphs, such a reorganisation of a Sub-Fund, Class and/or Category within the Company (by way of a merger or division) may be decided upon by a general meeting of the Shareholders of the relevant Sub-Fund, Class and/or Category. There shall be no quorum requirements for such general meeting and it will decide upon such a merger or division by resolution taken at the simple majority of those present or represented.

A contribution of the assets and of the liabilities distributable to any Sub-Fund, Class and/or Category to another undertaking for collective investment referred to in the fifth paragraph of this article 25 or to another Sub-Fund, Class and/or Category within such other undertaking for collective investment shall, require a resolution of the Shareholders of the Sub-Fund, Class and/or Category concerned. There shall be no quorum requirement for such general meeting and it will decide by resolutions taken at a 2/3 majority of the Shares present or represented at such meeting, except when such a merger is to be implemented with a Luxembourg undertaking for collective investment of the contractual type

(fonds commun de placement) or a foreign based undertaking for collective investment, in which case resolutions shall be binding only upon such Shareholders who will have voted in favour of such merger.

Art. 26. Accounting Year. The accounting year of the Company shall commence on the first day of January of each year and shall terminate on the thirty-first day of December of the same year.

Art. 27. Distributions. For any Class and/or Category entitled to distribution, the general meeting of Shareholders of the relevant Class and/or Category issued in respect of any Sub-Fund shall, upon proposal from the Board of Directors and within the limits provided by law, determine how the results of a Sub-Fund, Class and/or Category shall be disposed of, and may from time to time declare, or authorize the Board of Directors to declare, distributions.

For any Class and/or Category entitled to distributions, the Board of Directors may decide to pay interim dividends in compliance with the conditions set forth by law.

In any case, no distribution may be made if, after the declaration of such distribution, the Company's capital is less than the minimum capital imposed by the 2007 Law.

Payments of distributions to Shareholders shall be made at their respective addresses as specified in the register of Shareholders.

Distributions will be made in the Reference Currency but, for the convenience of Shareholders, payment may be made in a currency chosen by the Shareholder (at their cost and foreign exchange risks) in accordance with the procedure described in the Prospectus.

Distributions will be made in cash. However, the Board of Directors may decide to make in-kind distributions/payments of securities of portfolio companies with the consent of the relevant Shareholder(s). Any such distributions/payments in kind will be valued in a report established by an auditor qualifying as a réviseur d'entreprises agréé drawn up in accordance with the requirements of Luxembourg law and the costs of which report will be borne by the relevant investor.

Any distribution that has not been claimed within five years of its declaration shall be forfeited and revert to the relevant Sub-Fund, Class and/or Category.

No interest shall be paid on a dividend declared by the Company and kept by it at the disposal of its beneficiary.

Title V Final provisions

Art. 28. Custodian. To the extent required by law, the Company shall enter into a custody agreement with a banking or saving institution as defined by the law of April 5, 1993 on the financial sector.

The Custodian shall fulfil the duties and responsibilities as provided for by the 2007 Law.

Art. 29. Dissolution of the Company. The Company may at any time be dissolved by a resolution of the general meeting of Shareholders subject to the quorum and majority requirements referred to in article 31 of these Articles of Incorporation.

Whenever the share capital falls below two-thirds of the minimum capital indicated in article 5 of these Articles of Incorporation, the question of the dissolution of the Company shall be referred to the general meeting by the Board of Directors. The general meeting, for which no quorum shall be required, shall decide by simple majority of the votes of the Shares represented at the meeting.

The question of the dissolution of the Company shall further be referred to the general meeting whenever the Share capital falls below one-fourth of the minimum capital set by article 5 of these Articles of Incorporation; in such an event, the general meeting shall be held without any quorum requirements and the dissolution may be decided by Shareholders holding one-fourth of the votes of the Shares represented at the meeting.

The meeting must be convened so that it is held within a period of forty days from ascertainment that the net assets of the Company have fallen below two-thirds or one-fourth of the legal minimum, as the case may be.

Art. 30. Liquidation. Liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who may be physical persons or legal entities, appointed by the general meeting of Shareholders, which shall determine their powers and the compensation. The liquidator(s) must be approved by the Luxembourg supervisory authority.

The net product of the liquidation of each Sub-Fund shall be distributed by the liquidators to the Shareholders of each Sub-Fund in proportion to the number of Shares, which they hold in that Sub-Fund. The amounts not claimed by the Shareholders at the end of the liquidation shall be deposited with the Caisse de Consignations in Luxembourg. If these amounts were not claimed before the end of a period of five years, the amounts shall become statute-barred and cannot be claimed any more.

Art. 31. Amendments to the Articles of Incorporation. These Articles of Incorporation may be amended by a general meeting of Shareholders subject to the quorum and majority requirements provided by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Art. 32. Applicable Law. All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and the 2007 Law, as such laws have been or may be amended from time to time.

Art. 33. Transitory Dispositions. The first Financial Year will begin on the date of the formation of the Company and will end on the thirty-first day of December 2008.

The first annual general meeting of Shareholders will be held in 2009.

Subscription and payment

Amanda Capital Plc, above named, subscribes for three hundred ten (310) Shares of Class Aa of the Sub-Fund Amanda SICAV-SIF - Liquid Private Equity Fund, resulting in a total payment of thirty one thousand Euros (EUR 31,000.-).

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of thirty one thousand Euros (EUR 31,000.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary.

Declaration

The undersigned notary declares that the conditions enumerated in article 26 of the Luxembourg law of August 10, 1915 on commercial companies (as amended) are fulfilled.

Expenses

The expenses, which shall be borne by the Company as a result of its incorporation, are estimated at approximately seven thousand euro.

Extraordinary general meeting of shareholders

The above named persons representing the entire subscribed capital and acting as Shareholders of the Company pursuant to Article 22 of the Articles of Incorporation, have immediately taken the following resolutions:

1. The following are elected as Directors for a period of one year ending on the date of the annual general meeting of Shareholders to be held in 2009:

- Mr Benoît Andrienne, partner, AB Fund Consulting, professionally residing at 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Mr Marko Hovi, Investment Director Amanda Capital Plc, professionally residing at Aleksanterinkatu 15 A, P.O. Box 896, FI-00101 Helsinki, Finland;

- Mr Petteri Juha Väinämö Änkila, Chief Executive Officer, Amanda Capital Plc, professionally residing at Aleksanterinkatu 15 A, P.O. Box 896, FI-00101 Helsinki, Finland.

2. The initial chairman of the Board of Directors shall be Mr Petteri Juha Väinämö Änkila, Chief Executive Officer, Amanda Capital Plc, professionally residing at Aleksanterinkatu 15 A, P.O. Box 896, FI-00101 Helsinki, Finland.

3. The following is elected as independent auditor for a period ending on the next annual general meeting of Shareholders to be held on 2009:

- Ernst & Young, 7, parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg.

4. The registered office of the Company is established at 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the above named person, this deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing person, in case of divergence between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document. The document having been read to the appearing person, known to the notary by its name, surname, status and residence, the appearing person signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le quatre avril.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-duché de Luxembourg).

A comparu:

Amanda Capital Plc, une société constituée sous et régie par le droit finlandais, ayant son siège social à Aleksanterinkatu 15 A, FI-00101, Helsinki, Finlande, représentée par Christian LENNIG, avocat, demeurant à L-2314 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Helsinki le 2 avril 2008.

La procuration susmentionnée, signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée à ce document pour être soumise avec lui à l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité susmentionnée, a requis le notaire instrumentant d'arrêter comme suit les statuts d'une société anonyme:

Titre préliminaire

Définitions

Actionnaire le détenteur d'une ou plusieurs Action de tout Compartiment ou, si c'est applicable, de toute Classe ou Catégorie de tout Compartiment, dans le capital de la Société

Action(s) une action de n'importe quel Compartiment ou, si c'est applicable, de toute Classe ou Catégorie de tout Compartiment, dont les détails sont précisés dans le Prospectus

Administrateur un membre du Conseil d'Administration de la Société

Administration Centrale Toute entité nommée, conformément aux lois et réglementations luxembourgeoises, en tant qu'agent domiciliataire, agent de paiement et agent administratif de la Société à Luxembourg ou toute entité qui pourrait dans le futur être nommée pour agir en cette qualité

Agent de Registre et de Transfert toute entité nommée conformément aux lois et réglementations luxembourgeoises pour agir en tant qu'agent de registre et de transferts de la Société au Luxembourg ou toute autre entité qui pourrait être nommée dans le futur pour agir en cette qualité

Auditeur l'auditeur de la Société ayant la qualité de réviseur d'entreprises agréé, décrit dans le Prospectus

Autre Devise de Dénomination une autre devise de dénomination dans laquelle le Conseil d'Administration peut décider de calculer la Valeur Nette d'Inventaire par Action d'un(e) ou plusieurs Compartiment(s) / Classe(s) / Catégorie(s) en plus de la Devise de Référence, plus amplement détaillée dans le Prospectus pour le Compartiment / la Classe / la Catégorie d'Actions concerné(e). La Valeur d'Inventaire Nette calculée dans une Autre Devise de Dénomination est l'équivalent de la Valeur Nette d'Inventaire dans la Devise de Référence convertie au taux de change en vigueur

Catégorie(s) La/les catégorie(s) ou sous-classe(s) dans laquelle/lesquelles chaque Classe d'Actions peut être subdivisée (si c'est applicable) conformément à ce qui est détaillé dans le Prospectus

Classe(s) une ou plusieurs classes d'Actions qui peut/peuvent être disponible(s) dans chaque Compartiment, conformément à ce qui est détaillé dans le Prospectus

Compartiment tout compartiment de la société dont les détails figurent dans le Prospectus

Conseil d'Administration ou Conseil le conseil d'administration de la Société

Dépositaire tout établissement de crédit au sens de la loi luxembourgeoise du 5 avril 1993 relative au secteur financier, telle que modifiée, qui est nommé en tant que dépositaire de la Société par le Conseil d'Administration conformément aux lois et réglementations luxembourgeoises

Détention Minimale un nombre minimum d'Actions ou un montant minimum dans la Devise de Référence ou une Autre Devise de Dénomination, qu'un Actionnaire doit détenir dans un Compartiment, une Classe ou une Catégorie donné(e), plus amplement détaillé dans le Prospectus, pour le Compartiment/la Classe/la Catégorie concerné(e)

Devise de Comptabilité la devise de consolidation de la Société

Devise de Référence la devise dans laquelle la Valeur Nette d'Inventaire de chaque Compartiment est exprimée, détaillée pour chaque Compartiment dans le Prospectus

Euro ou EUR monnaie ayant cours légal dans les états membres de l'Union Européenne qui ont adopté la monnaie unique conformément au Traité instituant la Communauté Européenne (signé à Rome le 25 mars 1957) tel qu'amendé

Exercice Social l'exercice social de la Société, qui se clôture le dernier jour du mois de décembre de chaque année

Filiale toute société, association ou autre entité locale ou étrangère (en ce compris, pour dissiper tout doute, toute Filiale à 100%) (a) dont la Société détient au total, au travers d'un ou plusieurs Compartiments, plus de 50% des droits de vote ou (b) qui est autrement contrôlée par la Société. Chacun des sociétés, associations ou autres entités locales ou étrangères ci-dessus visées sera réputée être "contrôlée" par la Société si: (i) elle a le droit de nommer ou de révoquer une majorité des membres de l'organe qui gère cette entité ou (ii) elle contrôle plus de 50% des droits de vote dans cette entité conformément à un contrat avec les autres Actionnaires

Filiale à 100% signifie une société ou entité dans laquelle la société détient 100% des droits de propriété

Gestionnaire de Portefeuille toute entité à laquelle le Conseil d'Administration a délégué la gestion discrétionnaire des actifs du portefeuille d'un un ou plusieurs Compartiments, tel que déterminé dans le Prospectus

Heure de Clôture l'échéance telle que précisée pour chaque Compartiment dans le Prospectus, avant laquelle les demandes de souscription, de rachat ou de conversion des Actions de n'importe quelle Classe et/ou Catégorie de chaque Compartiment doivent être reçues par l'Agent de Registre et de Transfert afin d'être traitées un Jour d'Évaluation, plus amplement décrite pour chaque Compartiment dans le Prospectus

Investisseur Averti a la signification qui lui est donnée dans la Loi de 2007 et inclut: Tout investisseur au sens de la Loi de 2007, et inclut:

- les investisseurs institutionnels;
- les investisseurs professionnels, c'est à dire ceux qui sont réputés selon les lois et réglementations luxembourgeoises avoir l'expérience, la compétence et les connaissances nécessaires pour prendre leurs propres décisions d'investissement et évaluent correctement les risques engendrés; et
- tout autre investisseur averti qui remplit les conditions suivantes: (i) déclarer par écrit qu'il adhère au statut d'investisseur averti et (ii) investir au minimum cent vingt-cinq mille Euro (EUR 125,000.-) dans la Société; ou avoir obtenu un certificat d'un établissement de crédit au sens de la directive 2006/48/CE, d'une entreprise d'investissement au sens de la directive 2004/39/CE ou d'une société de gestion au sens de la directive 2001/107/CE, attestant de sa compétence, son expérience, sa connaissance pour évaluer d'une manière appropriée un investissement dans la Société

Jour d'Evaluation le jour Ouvrable déterminé par le Conseil d'Administration pour le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire par Action de tout Compartiment, conformément au Prospectus

Jour Ouvrable un jour ouvrable bancaire à Luxembourg

Loi de 2007 la loi luxembourgeoise du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés telle que modifiée

OPCVM organisme de placement collectif en valeurs mobilières

Personne Non Autorisée toute personne, société, association ou entité juridique, si selon le seul avis de la Société, la possession d'Actions par une telle personne, peut porter préjudice aux intérêts des Actionnaires existants ou de la Société, s'il peut en résulter un non respect de n'importe quelle loi ou réglementation luxembourgeoise ou étrangère, ou si elle peut exposer la Société à des désavantages fiscaux ou autres désavantage réglementaires, amendes ou pénalités qu'elle n'aurait pas supportés autrement; le terme "Personne Non Autorisée" inclut toute personne, société, association ou entité juridique qui n'entre pas dans la définition d'Investisseur Averti, détaillée ci-dessus

Prix de Rachat le prix auquel les Actions sont rachetées, conformément à ce qui est décrit dans le Prospectus

Prix de Souscription le prix de souscription auquel les Actions sont offertes conformément à ce qui est décrit dans le Prospectus

Prospectus le Prospectus de la Société tel qu'amendé, complété, modifié de temps à autre

Ressortissant des Etats Unis d'Amérique a la signification qui lui est donnée dans la réglementation S du "US security Act" de 1933, tel que modifié

Société Amanda SICAV-FIS, une société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé - luxembourgeoise, constituée sous la forme d'une société anonyme

Souscription Minimale un nombre minimum d'Actions ou un montant minimum dans la Devise de Référence ou dans une Autre Devise de Dénomination, qu'un Actionnaire doit souscrire dans un Compartiment, une Classe ou une Catégorie, plus amplement détaillé dans le Prospectus pour le Compartiment / la Classe / la Catégorie concerné(e).

Statuts les Statuts de la Société tels qu'ils peuvent être amendés, complétés et modifiés de temps à autre

Structure d'Investissement structures d'investissement de tout type et de toute nature qui ont été établies dans le but d'investir (directement ou indirectement) et/ou de financer tous types d'investissements qui sont éligibles sous la Loi de 2007; de telles Structures d'Investissement peuvent avoir la personnalité juridique ou non, être cotées ou non, réglementés ou non réglementés et être constituée dans toute juridiction; ces investissements dans des Structures d'Investissement seront effectués en utilisant tous types d'actions et/ou tous types d'instruments de dettes (garantis ou non) ou une combinaison d'entre eux

Valeur Nette d'Inventaire ou VNI la valeur nette d'inventaire d'un compartiment, d'une Classe, d'une Catégorie donné (e), déterminée conformément à l'article 11 des présents Statuts et au Prospectus

Titre I^{er} Dénomination - siège social - durée - objet

Art. 1^{er}. Dénomination. Par la présente, la Société est constituée en tant que société anonyme admise en tant que société d'investissement à capital variable et en tant que fonds d'investissement spécialisé sous la dénomination de "Amanda SICAV-SIF".

Art. 2. Siège Social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-duché de Luxembourg.

Le Conseil d'Administration est autorisé à transférer le siège social de la Société à l'intérieur de la commune de Luxembourg. Le siège social peut être transféré dans une autre commune du Grand-duché de Luxembourg par une résolution de l'Actionnaire unique ou en cas de pluralité d'Actionnaires, par voie d'une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des Actionnaires, délibérant de la manière prévue pour toute modification des Statuts.

Des succursales, des Filiales, ou d'autres bureaux, peuvent être établis tant dans le Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger sur décision du Conseil d'Administration.

Au cas où le Conseil d'Administration estimerait que des événements politiques ou militaires exceptionnels, de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Objet. L'objet exclusif de la Société est d'investir les fonds dont elle dispose dans un éventail de valeurs et d'autres éléments d'avoirs éligibles sous la Loi de 2007, dans le but de diversifier les risques d'investissement et de procurer aux Actionnaires les résultats de la gestion de ses avoirs.

La Société peut prendre toute mesure et effectuer toute transaction qu'elle juge utile à la réalisation et au développement de son objet au sens le plus large autorisé par la Loi de 2007.

Titre II Capital social - actions - valeur nette d'inventaire

Art. 5. Capital Social - Compartiment - Classes et Catégories d'Actions. Le capital social de la Société sera représenté par des Actions entièrement libérées, sans mention de valeur nominale, et sera à tout moment égal à la somme des avoirs nets de la Société conformément à l'article 11 des présents Statuts. Le capital souscrit doit atteindre un million deux cent cinquante mille Euro (EUR 1.250.000.-) dans les douze premiers mois qui suivent la date à laquelle la Société a été approuvée par l'autorité de surveillance luxembourgeoise et après cela ne pourra être inférieur à cette somme.

Le capital social initial de la Société est fixé à trente et un mille Euro (EUR 31,000.-) représenté par trois cent dix (310) Actions, entièrement libérées et sans mention de valeur nominale du Compartiment Amanda SICAV-SIF - Liquid Private Equity Fund.

Pour la consolidation, la Devise de Comptabilité de la Société est l'Euro.

Le capital social de la Société augmentera ou diminuera suite à l'émission par la Société de nouvelles Actions totalement libérées ou au rachat par la Société d'Actions existantes à ses Actionnaires.

Le Conseil d'Administration de la Société peut, à tout moment, établir plusieurs masses d'avoirs, constituant chacune un Compartiment au sens de l'article 71 de la Loi 2007.

Le Conseil d'Administration attribuera un objectif et une politique d'investissement spécifiques, des restrictions spécifiques d'investissement et une dénomination spécifique pour chaque Compartiment.

Les droits des Actionnaires et des créanciers concernant un Compartiment particulier ou conférés par la constitution, le fonctionnement ou la liquidation d'un Compartiment sont limités aux avoirs du Compartiment. Les avoirs d'un Compartiment garantiront exclusivement les droits des Actionnaires de ce Compartiment et ceux des créanciers dont la réclamation concerne la constitution, le fonctionnement ou la liquidation de ce Compartiment.

Dans les relations entre les Actionnaires, chaque Compartiment sera considéré comme une entité séparée.

Le Conseil d'Administration peut, à tout moment, émettre différentes Classes d'Actions dans un ou plusieurs Compartiments qui peuvent se différencier, entre autres, par leur structure de frais, leur procédure de souscription et/ou de rachat, leurs exigences minimales d'investissement initial et subséquent et/ou de détention, le type d'investisseurs ciblés et la politique de distribution y relative conformément à ce qui est décrit dans le Prospectus.

Chaque Classe d'Actions peut être subdivisée en une ou plusieurs Catégorie(s) conformément à ce qui est décrit dans le Prospectus.

Le montant de l'émission de chaque Classe et/ou Catégorie d'Actions d'un Compartiment donnée sera investi, conformément à l'article 4 des présents Statuts, dans des titres de toutes sortes et autres avoirs autorisés par la Loi de 2007, conformément à l'objectif d'investissement et à la politique déterminés par le Conseil d'Administration pour le Compartiment, conformément aux restrictions d'investissement fixées par la loi ou déterminées par le Conseil d'Administration.

Afin de déterminer le capital de la Société, les avoirs nets attribuables à chaque Compartiment devront, si leur valeur n'est pas exprimée en Euro, être convertis en Euro et le capital sera égal au total des actifs nets de toutes les Classes et Catégories de tous les Compartiments.

Art. 6. Forme des Actions. Le Conseil d'Administration déterminera et précisera dans le Prospectus si la Société émettra des Actions au porteur et/ou des Actions nominatives.

Si des Actions au porteur doivent être émises, elles seront représentées par un certificat global. Aucun certificat physique ne sera émis concernant les certificats globaux.

Toutes les Actions nominatives émises par la Société seront inscrites au registre des Actionnaires qui sera tenu par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par la Société; et ce registre devra contenir le nom de chaque propriétaire d'Actions nominatives, sa résidence ou son domicile élu, tel qu'il a été communiqué à la Société, le nombre d'Actions nominatives qu'il détient, la Classe et la Catégorie de chaque Action et le montant libéré pour chaque Action, les transferts d'Actions et les dates de ces transferts.

La propriété de l'Action enregistrée s'établit par une inscription au registre des Actionnaires. En principe, la Société n'émettra pas de certificat relatif à cette inscription, mais chaque Actionnaire recevra une confirmation écrite de sa qualité d'Actionnaire. La Société traite le propriétaire nominatif d'une Action comme propriétaire absolu et bénéficiaire économique.

Tout transfert d'Actions nominatives se fera par une déclaration écrite de transfert à inscrire dans le registre des Actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leur mandataire valablement constitué à cet effet. La Société peut également accepter et inscrire dans le registre des Actionnaires un transfert sur base de correspondances ou d'autres documents constatant l'accord du cédant et du cessionnaire ou accepter comme preuve du transfert tout instrument de transfert jugé satisfaisant par la Société.

Le transfert des Actions au porteur (représentées par un certificat globale) s'effectuera par inscription en compte conformément aux lois applicables et aux règles et procédures suivies par l'agent de compensation chargé de ce transfert.

Tout transfert d'Actions nominatives sera inscrit dans le registre des Actionnaires; une telle inscription sera signée par n'importe quel Administrateur ou n'importe quel agent de la Société ou par toute autre personne désignée à cet effet par le Conseil d'Administration.

Les Actionnaires fourniront à la Société une adresse à laquelle toutes les notifications et informations peuvent être envoyées. Cette adresse sera également inscrite dans le registre des Actionnaires.

Au cas où un Actionnaire en nom ne fournirait pas d'adresse à la Société, mention en sera faite au registre des Actionnaires, et l'adresse de l'Actionnaire sera censée être au siège social de la Société ou à telle autre adresse fixée par celle-ci, jusqu'à ce qu'une autre adresse soit communiquée à la Société par l'Actionnaire. Un Actionnaire pourra à tout moment faire changer l'adresse inscrite au registre des Actionnaires par une notification écrite, envoyée à la Société à son siège social ou à une autre adresse fixée par celle-ci.

La Société reconnaît seulement un propriétaire par Action. Si une ou plusieurs Actions est/sont détenue(s) conjointement ou si la propriété de ces Actions est litigieuse, les personnes invoquant un droit sur ces Actions désigneront un seul mandataire pour représenter la propriété de ces Actions à l'égard de la Société. A défaut de désigner ce mandataire, tous les droits attachés à ces Actions seront suspendus. Par ailleurs, la Société se réserve le droit, dans le cas d'Actionnaires conjoints, de payer les produits du rachat, les distributions ou autres paiements au premier propriétaire enregistré seulement, que la Société peut considérer comme étant le représentant de tous les propriétaires conjoints ou à tous les Actionnaires conjoints ensemble, à son entière discrétion.

La Société peut décider d'émettre des fractions d'Actions jusqu'à trois décimales. De telles fractions d'Actions ne confèrent pas le droit de vote mais donnent droit à une participation sur les actifs nets de la Classe et/ou Catégorie concernée sur une base proportionnelle.

Art. 7. Emission des Actions. Le Conseil d'Administration est autorisé à émettre, à tout moment et sans aucune limitation, des Actions sans mention de valeur et entièrement libérées, dans chaque Classe et/ou Catégorie et dans chaque Compartiment, sans réserver aux Actionnaires existants un droit préférentiel de souscription sur les Actions à émettre.

Le Conseil d'Administration peut imposer des restrictions à la fréquence d'émission des Actions. Le Conseil d'Administration peut en particulier décider que les Actions de tout(e) Compartiment, Classe et/ou Catégorie, devront uniquement être émises pendant une ou plusieurs périodes de souscription ou à telle autre fréquence prévue dans le Prospectus. Toutes conditions auxquelles l'émission d'Actions pourrait être soumise seront détaillées dans le Prospectus.

Le Conseil d'Administration peut, à son entière discrétion et sans responsabilité, refuser entièrement ou partiellement toute souscription et le Conseil d'Administration peut, à tout moment et de temps en temps et à son entière discrétion et sans responsabilité et sans préavis, arrêter l'émission et la vente d'Actions de toute Classe et/ou Catégorie dans un ou plusieurs Compartiment(s).

Le Conseil d'Administration peut, au cours de ses activités de vente et à sa discrétion, cesser d'émettre des Actions, refuser entièrement ou partiellement des demandes de souscription et suspendre ou limiter, conformément à l'article 12 des Statuts, leur vente à des personnes physiques ou morales de régions ou de pays particuliers, pendant des périodes spécifiques ou de manière permanente.

En outre, le Conseil d'Administration peut imposer des conditions à l'émission d'Actions dans tout(e) Compartiment, Classe et/ou Catégorie (y compris mais sans limitation l'exécution des documents de souscription et la fourniture des informations que le Conseil d'Administration juge nécessaires) et peut aussi bien fixer un montant Minimum de Souscription, qu'un montant minimum pour tout investissement additionnel ou un montant de Détention Minimale auxquels tout Actionnaire est tenu de se conformer.

Les Actions seront émises au Prix de Souscription applicable au Compartiment, à la Classe ou à la Catégorie concerné(e), conformément à ce qui sera déterminé par le Conseil d'Administration et indiqué dans le Prospectus. Le Conseil d'Administration peut aussi, pour un Compartiment, une Classe et/ou Catégorie d'Actions déterminé(e), appliquer des frais de souscription et a le droit de les lever entièrement ou partiellement. Toutes les taxes, commissions et autres frais inhérents aux pays où les Actions de la Société sont commercialisées seront également facturés.

Les Actions ne seront allouées qu'après acceptation de la souscription et paiement du Prix de Souscription. Le paiement du Prix de Souscription devra être effectué dans les conditions et limites de temps déterminées par le Conseil d'Administration et décrites dans le Prospectus.

La Société pourra accepter d'émettre des Actions en contrepartie d'un apport en nature de valeur, en observant les conditions prescrites par le droit luxembourgeois et notamment l'obligation de produire un rapport d'évaluation d'un auditeur qualifié en tant que réviseur d'entreprises agréé. Les conditions spécifiques à la réalisation des apports en nature sont détaillées dans le Prospectus, si applicable.

Le Conseil d'Administration peut déléguer à tout Administrateur, directeur, agent ou autre mandataire dûment autorisé à cette fin, le pouvoir d'accepter les souscriptions, de recevoir le paiement du prix des nouvelles Actions à émettre et de les délivrer.

Art. 8. Rachat des Actions. Tout Actionnaire a le droit de demander à la Société qu'elle lui rachète tout ou partie de ses Actions, selon les termes, conditions et procédures fixés par le Conseil d'Administration dans le Prospectus et dans les limites imposées par la loi et par les présents Statuts.

Dans tous les cas, le droit de tout Actionnaire d'exiger le rachat de ses Actions sera suspendu au cours de toute période durant laquelle la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire de la Classe, Catégorie et/ou du Compartiment concerné(e) est suspendue par la Société conformément à l'article 12 des présents Statuts.

Le Prix de Rachat sera égal à la Valeur Nette d'Inventaire par Action de la Classe et/ou de la Catégorie concernée du Compartiment concerné le Jour d'Évaluation concerné, conformément aux dispositions de l'article 11 des présents Statuts, diminuée des éventuels frais et commissions au taux prévu dans le Prospectus.

Le Prix de Rachat par action devra être payé dans le délai fixé par le Conseil d'Administration, conformément à la politique déterminée par le Conseil d'Administration, pourvu que les documents relatifs au transfert des Actions aient été reçus par la Société.

Les paiements en espèces seront effectués soit dans la Devise de Référence du Compartiment concerné soit, si disponible, dans l'Autre Devise de Dénomination. En outre, à la demande du ou des Actionnaire(s), le paiement peut également être effectué dans une des principales devises de dénominations convertibles librement au moment de la demande de rachat avec l'accord de l'Agent de Registre et de Transfert aux frais et aux risques de l'investisseur.

Le paiement en nature sera effectué à la discrétion de la Société mais avec le consentement de l'Actionnaire concerné par l'attribution à l'Actionnaire des avoirs du Compartiment concerné pour une valeur égale (calculée de la manière décrite à l'article 11 des présents Statuts) en date du Jour d'Évaluation durant lequel le Prix de Rachat est calculé, à la Valeur Nette d'Inventaire des Actions à racheter diminuée des éventuels frais et charges. La nature et le type des avoirs à transférer dans un tel cas seront déterminés sur une base juste et raisonnable et sans compromettre les intérêts des autres Actionnaires de la Classe et/ou de la Catégorie concernée, et l'évaluation utilisée peut être confirmée par un rapport spécial de l'Auditeur. Le coût d'un tel transfert sera à la charge du cessionnaire.

En outre, si un Jour d'Évaluation, des demandes de rachats conformément à cet article 8 excèdent un certain niveau déterminé par le Conseil d'Administration et indiqué dans le Prospectus en ce qui concerne le nombre d'Actions en circulations dans une Classe, une Catégorie ou un Compartiment spécifique ("Rachat Significatif"), le Conseil d'Administration peut décider de suspendre temporairement le rachat dans l'intérêt des Actionnaires et de ne pas exécuter le Rachat Significatif avant que la Classe, la Catégorie ou le Compartiment spécifique ait procédé à la vente des avoirs correspondants, dans le délai déterminé dans le Prospectus dans l'intérêt des Actionnaires. Dans ce cas, le rachat sera effectué sur base de la Valeur Nette d'Inventaire par Action déterminée le Jour d'Évaluation auquel le rachat sera exécuté. La même règle s'applique aux demandes de conversion d'Actions.

La Société peut à n'importe quel moment procéder au rachat forcé des Actions conformément aux dispositions de l'article 25 ou appartenant à des Actionnaires auxquels il est interdit d'acquérir ou de posséder des Actions de la Société (comme une Personne Non Autorisée), de tout(e) Compartiment, Classe et ou Catégorie, conformément à la procédure établie dans l'article 10 des présents Statuts et dans le Prospectus.

En outre, si le montant de Détention Minimale dans une Classe et/ou une Catégorie d'un Compartiment donné, tel que précisé dans le Prospectus, n'est pas maintenu en raison d'un rachat d'Actions, la Société peut décider de traiter la demande de rachat comme une demande de rachat visant la totalité des parts de que l'Actionnaire détient dans le Compartiment, la Classe et/ou la Catégorie.

Toutes les Actions rachetées seront annulées.

Art. 9. Conversion des Actions. Le Conseil d'Administration peut décider que des Actionnaires ont le droit de demander la conversion de tout ou partie de leurs Actions de toute Classe et/ou Catégorie de tout Compartiment dans une autre Classe et/ou Catégorie du même Compartiment et/ou dans la même Classe et/ou Catégorie ou une Classe et/ou Catégorie différente de tout autre Compartiment existant, à condition que le Conseil d'Administration puisse (i) établir les restrictions, limites et conditions relatives au droit et à la fréquence des conversions entre certain(e)s Classes, Catégories et/ou Compartiments; et (ii) les soumettent au paiement des charges et commissions qu'il déterminera. Si le Conseil d'Administration décide d'autoriser des conversions d'Actions, cette possibilité sera mentionnée et détaillée dans le Prospectus de la Société.

Dans tous les cas, le droit de tout Actionnaire de demander la conversion de ses Actions sera suspendu durant toute période au cours de laquelle la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire de la Classe, Catégorie et/ou du Compartiment concerné(e) sera suspendue par la Société conformément à l'article 12 des présents Statuts.

Le prix de la conversion sera calculé en se référant à la Valeur Nette d'Inventaire respective des Classes, Catégories et/ou Compartiments concerné(e)s déterminée le même Jour d'Évaluation ou n'importe quel autre jour déterminé par le Conseil d'Administration et selon les dispositions de l'article 11 des présents Statuts et les règles établies dans le Prospectus. Les frais de conversion peuvent être imposés aux Actionnaires demandant la conversion, au taux prévu dans le Prospectus.

De plus, si durant n'importe quel Jour d'Évaluation, les demandes de conversion, conformément à cet article 9, dépassent un certain niveau déterminé par le Conseil d'Administration et précisé dans le Prospectus par rapport au nombre d'Actions en circulation dans une Classe, Catégorie ou Compartiment spécifique, le Conseil d'Administration peut décider que tout ou une partie de ces demandes de conversion, soient reportées pendant une période jugée être dans les meilleurs intérêts du Compartiment concerné par le Conseil d'Administration. Lors du prochain Jour d'Évaluation qui suit cette période, ces demandes de conversion seront traitées prioritairement aux demandes ultérieures.

Par ailleurs, si le montant de Détention Minimale dans une Classe et/ou Catégorie d'un Compartiment donné, fixé dans le Prospectus, n'est pas maintenu en raison d'une conversion d'Actions, la Société peut procéder au rachat forcé

des Actions restantes à leur Valeur Nette d'Inventaire courante et effectuer le paiement du montant du rachat à l'Actionnaire concerné.

Les Actions qui ont été converties en Actions d'une Classe et/ou d'une Catégorie différente du même ou d'un autre Compartiment seront annulées.

Art. 10. Restrictions à la Propriété des Actions et aux transferts des Actions. Les Actions de la Société sont uniquement disponibles pour les Investisseurs Avertis.

Le Conseil d'Administration peut limiter ou empêcher la propriété des Actions de la Société par toute personne morale, entreprise ou société si, selon l'opinion de la Société, une telle possession peut, entre autres, porter préjudice à la Société, à ses Actionnaires ou à une Classe, Catégorie ou Compartiment donné(e), s'il peut en résulter un non respect de n'importe quelle disposition légale ou réglementaire luxembourgeoise ou étrangère, ou si elle a pour conséquence de soumettre la Société à des législations étrangères (en ce compris mais pas uniquement des législations fiscales).

En particulier mais sans limitation, le Conseil d'Administration peut limiter la propriété des Actions de la Société par toute Personne Non Autorisée.

A ces fins, la Société peut:

(A) refuser l'émission d'Actions et tout transfert d'Actions lorsqu'il apparaît que ce transfert aurait ou pourrait avoir pour conséquence d'attribuer la propriété ou le bénéfice économique de ces Actions à une Personne Non Autorisée; et

(B) à tout moment, demander à toute personne dont le nom est inscrit dans le registre des Actionnaires, ou à toute autre personne souhaitant y faire inscrire le transfert, de lui fournir tous renseignements, appuyés d'une déclaration sous serment, qu'elle estime nécessaires afin de déterminer si le bénéfice économique de ces Actions appartient à une Personne Non Autorisée ou si une telle inscription au registre aurait pour conséquence que le bénéfice économique de ces Actions revienne à une Personne Non Autorisée; et

(C) suspendre le droit de vote (à toute assemblée des Actionnaires de la Société) de toute Personne Non Autorisée; et

(D) s'il apparaît à la Société qu'une Personne Non Autorisée, seule ou conjointement, est le bénéficiaire économique des Actions de la Société, celle-ci pourra ordonner à l'Actionnaire de vendre ses Actions et de prouver cette vente à la Société endéans les trente (30) jours suivant l'avis. Si l'Actionnaire en question manque à son obligation, la Société peut procéder au rachat forcé ou provoquer le rachat de l'ensemble des Actions détenues par cet Actionnaire, en respectant la procédure suivante:

(1) La Société enverra un avis (appelé ci-après "Avis de Rachat") à l'Actionnaire possédant les titres ou apparaissant au registre des Actionnaires comme étant le propriétaire des Actions à racheter, spécifiant les Actions à acheter comme susmentionné, la façon dont le prix d'achat sera calculé et le nom de l'acheteur. Un tel Avis de Rachat peut être envoyé à l'Actionnaire sous forme de lettre recommandée payée d'avance et adressée à sa dernière adresse connue ou à celle inscrite au registre des Actionnaires. Immédiatement après la fermeture des bureaux au jour indiqué dans l'Avis de Rachat, l'Actionnaire en question cessera d'être propriétaire des Actions mentionnées dans l'Avis de Rachat et son nom sera rayé du registre des Actionnaires.

(2) Le prix auquel chaque Action mentionnée dans l'Avis de Rachat sera rachetée (appelé ci-après "Prix de Rachat") sera égal à quatre-vingt-cinq pour cent (85%) de la Valeur Nette d'Inventaire par Action de la Classe et/ou de la Catégorie du Compartiment concerné calculée au Jour d'Evaluation déterminé par le Conseil d'Administration pour le rachat d'Actions de la Société et qui précédera immédiatement la date de l'Avis de Rachat.

(3) Le paiement du Prix de Rachat à l'ancien propriétaire sera normalement effectué dans la monnaie déterminée par le Conseil d'Administration pour le paiement du prix de rachat des Actions de la Classe et/ou de la Catégorie concernée et sera déposé par la Société auprès d'une banque au Luxembourg ou à l'étranger (telle qu'indiquée dans l'Avis de Rachat), après détermination finale du Prix de Rachat, pour être payé à l'ancien propriétaire. Dès la signification de l'Avis de Rachat, l'ancien propriétaire des Actions ne pourra plus faire valoir de droit sur ces Actions ni exercer aucune action contre la Société ou ses avoirs, sauf le droit de recevoir le Prix de Rachat (sans intérêt) de la banque.

(4) L'exercice par la Société des pouvoirs conférés par cet article ne pourra en aucun cas être mis en question ou invalidé pour le motif qu'il n'y a pas de preuve suffisante de la propriété des Actions dans le chef d'une personne ou que la propriété réelle des Actions est autre que celle apparue à la Société à la date de l'Avis de Rachat, sous réserve que la Société ait, dans ce cas, exercé ses pouvoirs de bonne foi.

Art. 11. Calcul de la Valeur Nette d'Inventaire par Action. La Valeur Nette d'Inventaire par Action de chaque Classe, Catégorie et/ ou Compartiment sera calculée par l'Administration Centrale sous la responsabilité du Conseil d'Administration à la fréquence déterminée à l'article 12 des présents Statuts et au moins une fois par an ("Jour d'Evaluation") conformément au droit luxembourgeois.

La Valeur Nette d'Inventaire par Action de chaque Classe, Catégorie et/ou Compartiment sera exprimée dans la Devise de Référence précisée dans le Prospectus. Le Conseil d'Administration peut cependant décider de calculer la Valeur Nette d'Inventaire par Action pour certain(e)s Compartiments, Classes et/ou Catégories dans l'Autre Devise de Dénomination comme détaillé dans le Prospectus. La Valeur Nette d'Inventaire calculée dans une Autre Devise de Dénomination équivaut à la Valeur Nette d'Inventaire exprimée dans la Devise de Référence convertie au taux de change en vigueur.

La Valeur Nette d'Inventaire par Action de chaque Classe et/ou Catégorie dans chaque Compartiment relative à chaque Jour d'Évaluation sera calculée en divisant (i) les avoirs nets du Compartiment attribuable à cette Classe et/ou Catégorie, à savoir la valeur de la portion des avoirs bruts de ce Compartiment moins la portion du passif de ce Compartiment attribuable à cette Classe et/ou Catégorie à ce Jour d'Évaluation, par (ii) le nombre d'Actions de cette Classe et/ou Catégorie en circulation conformément aux règles d'évaluation décrites ci-après.

Dans la mesure requise par les réglementations et principes comptables applicables, les comptes des Filiales de la Société seront consolidés avec les comptes de la Société chaque Jour d'Évaluation et les avoirs et obligations sous-jacents seront par conséquent évalués conformément aux règles d'évaluation établies ci-dessous.

Le Prix de Souscription et le Prix de Rachat des différentes Classes et/ou Catégories différeront au sein de chaque Compartiment en raison de la structure de coûts et/ou de la politique de distribution différente(s) pour chaque Classe et/ou Catégorie.

Le Prix de Souscription, le Prix de Rachat et le prix de conversion sont calculés avec 3 décimales.

Les avoirs de la Société comprendront:

(A) toutes les actions, parts, titres convertibles, obligations et titres d'obligations convertibles ou autres titres enregistrés au nom de la Société;

(B) toutes les espèces en caisse ou en dépôt, y compris les intérêts courus;

(C) tous les effets et billets payables à vue et les comptes exigibles (y compris les titres ou autres avoirs vendus dont le prix n'a pas encore été encaissé);

(D) tous les billets, obligations, certificats de dépôt, actions, titres, reconnaissances, obligations sans garantie, droits de souscription, warrants, options et autres valeurs mobilières, instruments financiers et autres avoirs similaires qui sont la propriété de ou conclus par la Société;

(E) tous les dividendes, en espèces ou en Actions, et les distributions en espèces à recevoir par la Société dans la mesure où la Société ou la banque dépositaire pouvait raisonnablement en avoir connaissance;

(F) tous les intérêts courus sur les avoirs portant intérêt détenus par la Société, sauf si ces intérêts sont compris ou reflétés dans la valeur attribuée à ces avoirs;

(G) les frais de formation de la Société, y compris les frais d'émission et de distribution des Actions de la Société;

(H) les frais d'avocat et d'autres frais pour enregistrer la Société et ses Compartiments dans d'autres juridictions dans la mesure où il ne sont pas amortis; et

(I) tous les autres avoirs, de quelque nature qu'ils soient, y compris les dépenses payées d'avance.

La valeur de ces avoirs sera déterminée de la manière suivante:

(A) Toute valeur mobilière et tout instrument du marché monétaire négocié ou coté sur une bourse sera évalué sur base du dernier prix connu, à moins que celui-ci ne soit pas représentatif;

(B) Toute valeur mobilière et tout instrument du marché monétaire négocié sur un autre marché sera évalué sur base du dernier prix disponible;

(C) L'évaluation des participations de la Société dans des sociétés "private equity" non cotées (tant les participations en actions que par des titres de créance) et dans des fonds d'investissement non cotés se fera comme suit:

(1) Un droit dans une société "private equity" et dans un fonds d'investissement non-cotés sera évalué à son coût tant qu'aucun rapport ne sera établi;

(2) Si un rapport concernant la société "private equity" et le fonds d'investissement est disponible, les droits détenus dans une société de "private equity" et un fonds d'investissement seront évalués sur base du dernier rapport disponible aussi longtemps qu'aucun événement d'évaluation ("Événement d'Évaluation") ne se sera produit. Les événements suivants doivent être considérés comme Événement d'Évaluation: les appels de fonds, les distributions ou les rachats effectués par les sociétés "private equity" et les fonds d'investissement ou par un ou plusieurs de leurs investissements sous-jacents ainsi que tout événement matériel ou développement affectant soit leurs investissements sous-jacents, soit les sociétés "private equity" et les fonds d'investissement eux-mêmes;

(3) La survenance d'un Événement d'Évaluation sera prise en compte.

(D) Si les prix de titres ou fonds d'investissement cotés ou non cotés déterminés conformément à ce qui précède ne sont pas représentatifs de leur valeur réelle, leur évaluation appartiendra aux Administrateurs. Ils seront évalués à leur coût à moins que les Administrateurs ne considèrent qu'une réduction de valeur est appropriée eu égard aux perspectives de la société ou du fonds d'investissement ou qu'un changement de valeur est justifié par des transactions importantes effectuées par des tiers sur les titres;

(E) Les autres titres et avoirs seront évalués par les Administrateurs sur base des résultats raisonnablement prévisibles de leur vente déterminés avec prudence et bonne foi,

(F) la valeur des espèces en caisse ou en dépôt, des effets et billets payables à vue et des comptes à recevoir, des dépenses payées d'avance, des dividendes et intérêts annoncés ou venus à échéance tels qu'indiqués ci-dessus mais non encore encaissés, consistera dans la valeur nominale de ces avoirs. S'il s'avère toutefois improbable que cette valeur puisse être touchée en entier, la valeur sera déterminée en retranchant un montant adéquat en vue de refléter la valeur réelle de ces avoirs.

(G) la valeur de liquidation d'opérations à terme, contrats à terme ou à option non cotés en bourse ou sur un autre marché réglementé équivaldra à leur valeur nette de liquidation déterminée conformément aux règles établies par le Conseil d'Administration et appliquées sur une base cohérente pour chaque différente variété de contrats. La valeur de liquidation des opérations à terme, contrats à terme ou à option non négociés sur une bourse de valeurs ou un autre marché réglementé devra être basée sur la dernière détermination des prix de ces contrats sur de tels marchés réglementés et sur lesquels ces contrats à terme ou à option sont négociés par le Compartiment concerné, à condition que si une opération à terme, un contrat à terme ou à option ne peut pas être liquidé le jour auquel les avoirs nets sont déterminés, la base qui servira pour la détermination de la valeur de liquidation d'un tel contrat devra être une valeur que le Conseil d'Administration peut considérer juste et raisonnable.

(H) Les swaps de taux d'intérêts seront évalués à leur valeur de marché établie par référence à la courbe des taux d'intérêts applicable. Les swaps d'indice et d'instruments financiers reliés échanges seront évalués à leur valeur de marché établie par référence à l'indice ou instrument financier applicable(s). L'évaluation de la convention de swaps d'indice ou d'instrument financier devra être basée sur la valeur de marché de l'opération de swaps établie de bonne foi conformément aux procédures établies par le Conseil d'Administration.

(I) Si, suite à des circonstances particulières, l'évaluation sur base des règles prédécrites devient impraticable ou inexacte, d'autres critères d'évaluation, qui sont généralement acceptés et vérifiables, seront appliqués pour obtenir une évaluation juste.

Le Conseil d'Administration, à sa discrétion, peut autoriser l'usage d'autres méthodes d'évaluation s'il considère que l'évaluation qui en découle reflète plus justement la valeur des avoirs ou obligations de la Société et/ou de ses Compartiments, conformément au droit luxembourgeois. Ces méthodes seront alors appliquées d'une manière constante. Lors du calcul de la Valeur Nette d'Inventaire, l'Administration Centrale s'en remet valablement aux changements approuvés par la Société.

La Valeur Nette d'Inventaire totale de la Société est égale à la somme des actifs nets des différents Compartiments activés, convertie en Euro au taux de change prévalant à Luxembourg le Jour d'Évaluation concerné.

Les engagements de la Société comprendront:

(A) tous les emprunts et autres engagements relatifs à un emprunt (en ce compris les obligations convertibles), effets et comptes exigibles;

(B) tous les intérêts courus sur des emprunts et autres engagements relatifs à des emprunts de la Société (y compris les droits et frais encourus pour l'engagement de ces emprunts et autres obligations);

(C) tous les frais courus ou à payer (y compris les frais administratifs, les frais de gestion et de conseil, en ce compris les éventuelles "performance fee", les frais du dépositaire, de l'agent de paiement, de l'agent de registre et de transfert, du domiciliaire et frais de société ainsi que les débours raisonnables avancés par les prestataires de services);

(D) toutes les obligations connues, présentes ou futures, y compris toutes les obligations contractuelles venues à échéance, qui ont pour objet des paiements en espèces ou en nature, y compris le montant des dividendes annoncés par la Société, lorsque le Jour d'Évaluation coïncide avec ou est postérieur à la date de référence à laquelle ces obligations sont attribuées à leur titulaire;

(E) une provision appropriée pour impôts futurs sur le capital et sur le revenu encourus au Jour d'Évaluation concerné, tel que déterminée par la Société et, le cas échéant, toutes autres réserves autorisées et approuvées par le Conseil d'Administration ainsi que tout montant que le Conseil d'Administration peut considérer comme allocation appropriée compte tenu des responsabilités de la Société;

(F) toutes les autres dépenses survenues lors du fonctionnement et l'administration de la Société, pouvant inclure, sans limitation, les frais payables au Gestionnaire de Portefeuille, les frais relatifs aux services légaux et comptables, à la mise en conformité, aux contrôles préalables, à l'évaluation des prix (en ce compris le calcul et la publication de la Valeur Nette d'Inventaire par Action), les frais liés aux bureaux et au personnel, les coûts des sociétés intermédiaires, les paiements dus aux Structures d'Investissement ou les frais occasionnés par les investissements directs, les frais liés à la cotation et son maintien, à l'impression des procurations, aux certificats d'actions, aux rapports et notices destinés aux Actionnaires, aux Prospectus, les frais raisonnables liés à la vente et à la publicité, les coûts relatifs à la préparation, traduction et impression dans différentes langues, les frais relatifs à l'émission, l'échange et le rachat d'Actions, tous les débours raisonnables des Directeurs et agents de la Société (en ce compris les frais et dépenses relatifs à la présence aux réunions des Directeurs ou Actionnaires), les frais d'enregistrement et autres frais payables aux autorités de surveillance des juridictions concernées, les frais d'assurance, les intérêts, les frais de courtage standards, les frais bancaires et les frais de publication;

(G) tous les autres engagements de la Société de quelque nature que ce soit qui sont conformes au droit luxembourgeois. Pour l'évaluation du montant de ces engagements, le Conseil d'Administration prendra en considération toutes les dépenses à supporter par la Société et pourra tenir compte des dépenses administratives et autres, qui ont un caractère régulier ou périodique, par une estimation pour l'année ou pour toute autre période.

Les avoirs et engagements seront affectés comme suit:

(A) Les produits résultant de l'émission d'Actions relevant d'une Classe et/ou Catégorie seront attribués dans les livres de la Société au Compartiment correspondant à cette Classe et/ou Catégorie d'Actions, étant entendu que, si plusieurs

Classes et/ou Catégorie d'Actions co-existent au sein du même Compartiment, le montant en question viendra augmenter la proportion des avoirs nets de ce Compartiment attribuables à cette Classe et /ou Catégorie;

(B) Les avoirs, obligations, revenus et dépenses relatifs à un Compartiment seront attribués à la ou aux Classes et/ou Catégories d'Actions de ce Compartiment;

(C) Lorsqu'un avoir découle d'un autre avoir, cet avoir sera attribué, dans les livres de la Société, au même Compartiment, à la même Classe et/ou Catégorie que l'avoir dont il découle et à chaque nouvelle évaluation d'un avoir, l'augmentation ou la diminution de valeur sera attribuée au Compartiment, à la Classe et/ou Catégories correspondant(e);

(D) Lorsque la Société supporte un engagement qui est attribuable à un avoir relevant d'un Compartiment, d'une Classe et/ou Catégorie déterminé(e) ou à une opération effectuée en rapport avec un avoir d'un Compartiment, d'une Classe ou d'une Catégorie déterminé(e), cet engagement sera attribué au Compartiment, à la Classe ou à la Catégorie concerné(e);

(E) Au cas où un avoir ou un engagement de la Société ne peut pas être attribué à un(e) Compartiment, Classe et/ou Catégorie déterminé(e), cet avoir ou engagement sera attribué à tou(te)s les Compartiments, Classes et/ou Catégories au prorata de leur Valeur Nette d'Inventaire respective ou de toute autre manière que le Conseil d'Administration déterminera de bonne foi, étant entendu que (i) lorsque les avoirs sont détenus sur un compte au profit de plusieurs Compartiments, Classes et/ou Catégories et/ou sont cogérés par un agent du Conseil d'Administration en tant que masse d'avoirs séparés, le droit respectif de chaque Compartiment, Classe et/ou Catégories sur ce(tte) Compartiment, Classe et/ou Catégorie correspondant(e) à la portion résultant des contributions de ce(tte) Compartiment, Classe et /ou Catégorie au compte ou à la masse en question, et (ii) ce droit variera en fonction des contributions et retraits réalisés pour compte de ce(tte) Compartiment, Classe et /ou Catégorie, tel que décrit dans les documents de vente des Actions de la Société; et enfin

(F) En cas de distribution aux Actionnaires d'une Classe et/ou Catégorie, la Valeur Nette d'Inventaire de cette Classe et/ou Catégorie sera réduite d'un montant équivalent à cette distribution;

(G) Les règles et procédures d'évaluation seront interprétées conformément au droit luxembourgeois;

(H) En l'absence de mauvaise foi, négligence grave ou erreur manifeste, toute décision prise par le Conseil d'Administration ou par toute banque, société ou organisation désignée par le conseil d'Administration pour calculer la Valeur Nette d'Inventaire par Action, sera définitive et obligatoire pour la Société et les Actionnaires actuels, anciens ou futurs.

Pour les besoins du présent article:

(A) Les Actions de la Société devant être rachetées conformément à l'article 8 des présents Statuts seront considérées comme Actions émises et existantes et devront être prises en considération jusqu'à la date fixée pour le rachat, et à partir de ce moment et jusqu'à ce que le prix en soit payé par la Société, le prix devra être considéré comme engagement de la Société;

(B) Les Actions à émettre par la Société seront traitées comme étant émises à partir de l'heure, fixée par le Conseil d'Administration, le Jour d'Évaluation à laquelle une telle évaluation est faite, et à partir de ce moment et jusqu'à réception par la Société, le prix devra être considéré comme étant un actif de la Société;

(C) Tous les investissements, soldes en espèces et autres avoirs, exprimés autrement que dans la Devise de Référence du Compartiment concerné, seront évalués en tenant compte des taux de change du marché à la date et à l'heure du calcul de la Valeur Nette d'Inventaire; et

(D) Lorsqu'à un Jour d'Évaluation, la Société aura conclu un contrat dans le but:

- d'acquérir un élément d'actif, le montant à payer pour cet élément d'actif sera considéré comme un engagement de la Société, tandis que la valeur de cet élément d'actif sera considérée comme un avoir de la Société;

- de vendre tout élément d'actif, le montant à recevoir pour cet élément d'actif sera considéré comme un avoir de la Société et cet élément d'actif à livrer ne sera plus repris dans les avoirs de la Société;

sous réserve cependant, que si la valeur ou la nature exacte de cette contrepartie ou de cet élément d'actif ne sont pas connues au Jour d'Évaluation correspondant, leur valeur sera estimée par la Société.

Art. 12. Fréquence et Suspension Temporaire du Calcul de la Valeur. Nette d'Inventaire par Action, de l'émission du rachat et de la conversion d'Actions

Pour chaque Compartiment, Classe et/ou Catégorie d'Actions, la Valeur Nette d'Inventaire par Action ainsi que le prix d'émission, de rachat et de conversion des Actions seront déterminés périodiquement par la Société ou par son mandataire désigné à cet effet par la Société, au moins une fois par an, à une fréquence déterminée par le Conseil d'Administration et mentionnée dans le Prospectus, conformément aux lois et réglementations applicables, ce jour ou heure de calcul étant défini dans les présents Statuts comme "Jour d'Évaluation".

La Société peut suspendre la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire par Actions de tout Compartiment, Classe et/ou Catégorie et l'émission, le rachat et la conversion de ces Actions (à, de et par ses Actionnaires) dans les cas suivants:

(A) pendant toute période pendant laquelle l'un des principaux marchés ou l'une des principales bourses sur lequel/laquelle une partie substantielle des investissements d'un Compartiment de la Société est cotée est fermé(e) pour une autre raison que pour le congé normal au pendant laquelle les opérations y sont restreintes ou suspendues; ou

(B) lorsqu' il existe une situation d'urgence par suite de laquelle un la disposition ou l'évaluation des avoirs détenus par un Compartiment de la Société n'est pas possible; ou

(C) lorsque les moyens de communication normalement utilisés pour déterminer le prix ou la valeur des investissements d'un Compartiment ou les prix ou les valeurs actuels de tout marché ou le cours en bourse ne sont pas disponibles ou

(D) lors de toute période pendant laquelle la Société n'est pas capable de rapatrier des fonds destinés au paiement du rachat des Actions de tout Compartiment ou durant laquelle tout transfert de fonds impliqués dans la réalisation ou l'acquisition d'investissements ou dans les paiements dus en vertu du rachat d'Actions dans n'importe quel Compartiment ne peut, selon les Administrateurs, être effectué à un prix normal ou dans des conditions d'échange normales;

(E) lors de toute période durant laquelle la Société est liquidée ou à partir du jour de la notification d'une réunion d'Actionnaires durant laquelle une résolution visant à liquider la Société (ou un de ses Compartiments) est proposée;

(F) si pour toute autre raison quelconque, les prix des investissements possédés par la Société et attribuables à un Compartiment ne peuvent pas être rapidement ou exactement constatés.

La suspension du calcul de la Valeur Nette d'Inventaire de tout(e) Compartiment, Classe et/ou Catégorie n'aura aucun effet sur la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire par Action ou sur l'émission, le rachat et la conversion des Actions de toute Classe, Catégorie et/ou Compartiment qui n'est pas suspendu(e).

Une telle suspension de la Valeur Nette d'Inventaire sera notifiée aux investisseurs ayant fait une demande de souscription, de rachat ou de conversion d'Actions et sera publiée si la loi l'exige.

Titre III Administration et surveillance

Art. 13. Administrateurs. La Société sera administrée par un Conseil d'Administration composé d'au moins trois membres, qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires de la Société. Ils seront élus pour un terme ne dépassant pas six ans. Au cas où un Administrateur serait élu sans indication du terme de son mandat, il sera considéré comme étant élu pour six ans à partir de la date de son élection. A l'échéance de son mandat, un Administrateur peut être réélu.

Les Administrateurs seront élus par une assemblée générale des Actionnaires; qui déterminera, par ailleurs, le nombre des Administrateurs, leur rémunération ainsi que la durée de leur mandat.

Les Administrateurs seront élus à la majorité des voix des Actions présentes ou représentées lors de l'assemblée générale.

Tout Administrateur peut être révoqué avec ou sans motif ou être remplacé à tout moment par résolution de l'assemblée générale. L'Administrateur révoqué restera en fonction jusqu'à ce que son successeur soit élu et prenne ses fonctions.

En cas de vacance d'un poste d'Administrateur, les Administrateurs restants pourront temporairement remplir le poste vacant. Les Actionnaires prendront une décision définitive concernant la nomination à la prochaine assemblée générale.

Art. 14. Réunions du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration doit choisir parmi ses membres un président. Le premier président peut être nommé par la première assemblée générale des Actionnaires.

Le Conseil d'Administration peut choisir un ou plusieurs vice-présidents. Il pourra aussi désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un Administrateur et qui aura pour mission de dresser et de tenir les procès verbaux des réunions du Conseil d'Administration ainsi que des assemblées générales des Actionnaires. Le Conseil d'Administration se réunira à la demande du président ou de deux Administrateurs au Luxembourg ou, selon les circonstances, à un autre endroit indiqué dans la convocation à la réunion.

Le président présidera les réunions du Conseil d'Administration et les assemblées générales des Actionnaires. En son absence, les Actionnaires ou les Administrateurs désigneront à la majorité un autre Administrateur ou, dans le cas d'une assemblée des Actionnaires, toute autre personne pour assurer temporairement la présidence.

La convocation écrite à toute réunion du Conseil d'Administration sera donnée à tous les Administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour celle-ci, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence devra être mentionnée dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation moyennant accord de chaque Administrateur, exprimé par écrit, ou par le câble, e-mail, fax ou toute autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion se tenant à une heure et un endroit déterminé dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

Tout Administrateur peut agir à toute réunion en désignant par écrit, par câble, e-mail, fax ou tout autre moyen de communication similaire un autre Administrateur comme son mandataire. Un Administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout Administrateur peut participer à une réunion du Conseil d'Administration par conférence téléphonique, vidéo-conférence ou autre moyen de communication similaire conforme aux configurations techniques qui garantissent une participation effective à la réunion et qui permettent à toute personne prenant part à la réunion d'entendre tout autre participant de façon continue et de prendre part de manière effective à la réunion de ces personnes. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation de la personne à une telle réunion. Une réunion tenue par de tels moyens de communication est considérée comme étant tenue au siège social de la Société. Chaque Administrateur participant devra être autorisé à voter par vidéo ou par téléphone or par des moyens de communication similaires.

Les Administrateurs peuvent seulement agir lors de réunions du Conseil d'Administration dûment convoquées. Les Administrateurs ne peuvent engager la Société par leur signature individuelle sauf autorisation spéciale sur décision du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration ne délibère et n'agit valablement que si au moins la majorité des Administrateurs sont présents ou représentés.

Les résolutions sont prises à la majorité des voix des Administrateurs présents ou représentés. En cas d'égalité de voix pour ou contre une résolution lors d'une réunion, la voix du président de la réunion sera décisive.

Les résolutions du Conseil d'Administration seront consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, en son absence, par le président pro tempore qui a présidé la réunion ou par deux des Administrateurs. Les copies des extraits de ces procès-verbaux à produire dans le cadre de procédures judiciaires ou ailleurs seront valablement signées par le président de la réunion ou par deux des Administrateurs.

Des résolutions écrites approuvées et signées par tous les Administrateurs auront le même effet que des résolutions votées lors d'une réunion du Conseil d'Administration; tout Administrateur devra approuver une telle résolution par écrit, télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Cette approbation devra être confirmée par écrit et l'ensemble des documents formera le dossier qui prouve qu'une telle décision a été prise.

Art. 15. Pouvoirs du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration dispose des pouvoirs les plus larges afin d'exécuter tous les actes de vente, de gestion et d'administration dans le cadre de l'objet social de la Société conformément à la politique et aux restrictions d'investissement déterminées à l'article 18 des présents Statuts et dans le Prospectus.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou par les présents Statuts à l'assemblée générale des Actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Art. 16. Signature sociale. A l'égard de tiers, la Société est valablement engagée par la signature conjointe de deux Administrateurs ou par la signature conjointe ou unique de tout agent de la Société ou de toute autre personne à qui des pouvoirs ont été délégués par le Conseil d'Administration.

Art. 17. Délégation des pouvoirs. Le Conseil d'Administration de la Société pourra déléguer ses pouvoirs d'administration journalière de la Société et les pouvoirs de représenter la Société pour sa gestion journalière à tout membre du Conseil d'Administration, agent ou tout autre représentant, personne physique ou morale, qui peuvent mais ne doivent pas être des Actionnaires de la Société, conformément aux conditions et aux pouvoirs que le Conseil d'Administration déterminera et qui peuvent, si le Conseil d'Administration les y autorise, sous-déléguer leurs pouvoirs. La première personne chargée de la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des Actionnaires.

Le Conseil d'Administration peut également conférer tous les pouvoirs et mandats spéciaux à toute personne, et peut, en particulier nommer des agents, y compris tout directeur général et tout assistant du directeur général et tout autre agent que la Société juge nécessaire pour le fonctionnement et la gestion de la Société. De telles nominations peuvent être annulées à tout moment par le Conseil d'Administration. Les agents ne doivent pas nécessairement être Administrateurs ou Actionnaires de la Société. Sauf stipulation contraire dans les Statuts, les agents auront les droits et devoirs qui leur sont conférés par le Conseil d'Administration.

En outre, le Conseil d'Administration pourra créer un ou plusieurs comités composés d'Administrateurs et/ou de personnes externes et auxquels il pourra déléguer des pouvoirs appropriés.

Le Conseil d'Administration peut également confier des pouvoirs spéciaux de représentation par acte notarié ou par procuration privée.

Art. 18. Politique et Restrictions d'Investissement. Le Conseil d'Administration, sur base des principes de diversification des risques, a le pouvoir de déterminer la politique d'investissement pour les investissements et la conduite des affaires et de la gestion de chaque Compartiment de la Société dans le cadre des pouvoirs et restrictions d'investissement déterminés par le Conseil d'Administration dans le Prospectus, conformément aux lois et réglementations applicables.

Le Conseil d'Administration agissant dans le meilleur intérêt de la Société peut décider de la manière décrite dans le Prospectus de la Société que (i) tout ou partie des avoirs de la Société ou d'un Compartiment sera cogérée séparément avec d'autres avoirs détenus par d'autres investisseurs, en ce compris d'autres organismes de placement collectifs et/ou leurs compartiments ou que (ii) tout ou partie des avoirs de deux ou plusieurs Compartiments seront cogérés ensemble sur une base distincte des autres avoirs.

Art. 19. Gestionnaire de Portefeuille et conseiller en investissements. La Société peut nommer un Gestionnaire de Portefeuille pour gérer, sous le contrôle global et la responsabilité du Conseil d'Administration, le portefeuille de titres des différents Compartiments de la Société.

La Société peut en outre nommer un conseiller en investissements avec la responsabilité de préparer l'achat et la vente de tous les investissements éligibles pour la Société et de conseiller la Société en ce qui concerne la gestion des avoirs.

Les pouvoirs et devoirs du Gestionnaire de Portefeuille et du conseiller en investissements et leur rémunération seront décrits dans le contrat de gestion et/ou le contrat de conseils en investissement qui seront conclus par la Société et par le Gestionnaire de Portefeuille et/ou conseiller en investissements (selon le cas).

Art. 20. Conflit d'intérêt. Tout type de conflit d'intérêt est à communiquer intégralement au Conseil d'Administration. La Société conclura toutes les transactions au prix du marché ("arm's length basis").

Les Administrateurs de la Société, les directeurs du Gestionnaire de Portefeuille et toute entité affiliée, ses membres et son personnel peuvent s'engager dans diverses activités économiques autres que les activités de la Société et/ou les activités du Gestionnaire de Portefeuille, y compris fournir des services de consultation et autres (y compris, sans limitation, être administrateur) dans une série d'associations, de sociétés et d'autres entités (sans exclure celles dans lesquelles la Société investit). Cependant, les Administrateurs de la Société, les directeurs du Gestionnaire de Portefeuille, et ses membres consacreront le temps et les efforts nécessaires et appropriés aux activités de la Société. Les Administrateurs de la Société, les directeurs du Gestionnaire de Portefeuille et toute entité affiliée, ses membres et son personnel peuvent également investir et entretenir des relations commerciales pour leur propre compte. Les Administrateurs de la Société, les directeurs du Gestionnaire de Portefeuille, ses membres et toute entité affiliée au Gestionnaire de Portefeuille peuvent gérer d'autres comptes, qui peuvent entrer en conflit avec les intérêts de la Société au point de vue de la sélection, la négociation et la gestion des investissements. Afin d'éviter de tels conflits d'intérêt, les Administrateurs, le Gestionnaire de Portefeuille et ses membres essayeront de résoudre tout conflit surgissant, de la manière jugée la plus équitable par toutes les parties selon les circonstances.

Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et toute autre société ou entreprise ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs des Administrateurs ou agents de la Société a un intérêt dans ou est un administrateur, associé, directeur ou employé de cette autre société ou entreprise. Tout Administrateur ou directeur de la Société qui sert d'administrateur, associé, agent ou employé dans une autre société ou entreprise avec laquelle la Société contracte ou s'engage autrement en affaires ne sera pas, en raison de l'affiliation avec cette autre société ou entreprise, empêché de prendre part aux délibérations et de voter ou d'agir en rapport avec toute matière concernant un tel contrat ou autre affaire.

Au cas où un Administrateur ou agent de la Société aurait un intérêt personnel à une opération de la Société, sauf si ladite opération est conclue dans le cours normal des affaires et dans des conditions de marché, ledit Administrateur ou agent est tenu d'en aviser le Conseil d'Administration et ne doit pas prendre part aux délibérations ou votes relatifs à cette opération. Il doit être fait rapport de cette opération et l'intérêt de l'Administrateur ou de l'agent y relatif à la première assemblée générale des Actionnaires qui suit.

Les mots "intérêt personnel" utilisés dans la phrase précédente ne comprennent pas toute relation avec ou intérêt relatif à toute affaire, position ou opération mettant en scène le Gestionnaire de Portefeuille ou toute filiale ou société holding de celui-ci, ou toute filiale de toute société holding de celui-ci, ou toute autre société ou entité qui pourrait être déterminée discrétionnairement par le Conseil d'Administration.

Art. 21. Indemnisation des Administrateurs. La Société pourra indemniser tout Administrateur ou agent, ses héritiers, exécuteurs testamentaires, et administrateurs des dépenses raisonnablement encourues par lui du fait de toute action, poursuite ou procès à laquelle ou auquel il aura été partie en raison du fait qu'il est ou a été Administrateur ou agent de la Société, ou pour avoir été, à sa demande, administrateur ou agent de toute autre société dont la Société est un actionnaire ou un créancier et contre laquelle il n'aurait pas le droit de demander une indemnisation, sauf dans les cas il serait finalement condamné dans une telle action, poursuite ou procès pour négligence grave, fraude ou mauvaise administration; en cas de transaction, une telle indemnité ne sera accordée qu'en relation avec les affaires couvertes par la transaction et seulement si la Société est informée par son conseil juridique que la personne à indemniser n'a pas commis un tel manquement à ses devoirs. Le droit à indemnisation n'exclura pas d'autres droits auquel tout administrateur ou agent peut prétendre.

Art. 22. Les Auditeurs. Les données comptables relatées dans le rapport annuel de la Société seront contrôlées par un Auditeur (réviseur d'entreprises agréé) nommé par l'assemblée générale des Actionnaires et rémunéré par la Société.

L'Auditeur accomplira tous les devoirs prescrits par la Loi de 2007.

Titre IV Assemblées générales - année comptable - distributions

Art. 23. Assemblée Générale des Actionnaires de la Société. La Société peut avoir un Actionnaire unique lors de sa constitution ou lorsqu'il y a réunion de toutes les Actions en une seule main. Le décès ou la dissolution de l'Actionnaire unique ne constitue pas une cause de dissolution de la Société.

S'il n'y a qu'un seul Actionnaire, l'Actionnaire unique assume tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des Actionnaires et prendra les décisions par écrit.

En cas de pluralité d'Actionnaires, l'assemblée générale des Actionnaires de la Société représentera l'entière des Actionnaires de la Société. Ses résolutions lieront tous les Actionnaires de la Société sans considération de la Classe et/ou Catégorie d'Actions à laquelle ils appartiennent. Elle aura les pouvoirs les plus étendus afin d'ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

L'assemblée générale des Actionnaires se réunira sur convocation du Conseil d'Administration. Une assemblée générale doit être convoquée à la demande écrite des Actionnaires représentant ensemble un dixième (10%) du capital de la Société, au lieu et à l'heure indiqués dans les convocations.

L'assemblée générale annuelle se tiendra selon le droit luxembourgeois, au siège social de la Société ou à un tout autre endroit au Grand-duché de Luxembourg, conformément à ce qui est indiqué dans la convocation, le dernier jeudi du mois

de juin de chaque année à treize (13) heure, heure luxembourgeoise. Si un tel jour n'est pas un jour Ouvrable, l'assemblée générale annuelle se tiendra le jour Ouvrable suivant.

L'assemblée générale annuelle peut se tenir à l'étranger si, d'après le Conseil d'Administration, des circonstances exceptionnelles l'exigent.

D'autres assemblées des Actionnaires peuvent être tenues aux endroits et heures indiqués dans les convocations respectives.

Les Actionnaires se réuniront à la demande du Conseil d'Administration conformément à une convocation contenant l'ordre du jour. L'avis de convocation devra prendre la forme prescrite par la loi.

Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils considèrent qu'ils sont dûment convoqués et qu'ils ont connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale pourra se tenir sans avis de convocation.

Le Conseil d'Administration pourra déterminer toute condition supplémentaire auxquelles les Actionnaires doivent répondre pour prendre part à l'assemblée des Actionnaires.

Les Actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social de la Société peuvent demander l'ajout d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale des Actionnaires. Une telle demande doit être adressée au siège social de la Société par lettre recommandée au moins cinq (5) jours avant la date de l'assemblée.

L'assemblée des Actionnaires ne pourra se prononcer que sur les matières contenues dans l'ordre du jour (qui inclura toutes les matières requises par la loi) et les affaires incidentes à ces matières, sauf si tous les Actionnaires sont d'accord sur un autre ordre du jour.

Chaque Action, quelle que soit sa Classe et/ou Catégorie et le Compartiment à laquelle elle appartient, donne droit à une voix conformément au droit luxembourgeois et aux présents Statuts. Tout Actionnaire pourra prendre part aux assemblées des Actionnaires en désignant un mandataire par écrit, câble ou fac-similé. Ledit mandataire ne doit pas nécessairement être Actionnaire mais peut être un Administrateur de la Société.

Chaque Actionnaire peut voter grâce aux formulaires de vote envoyés par poste ou fac-similé au siège social de la Société ou à l'adresse indiquée dans l'avis de convocation. Les Actionnaires ne peuvent utiliser que les formulaires de vote fournis par la Société et qui contiennent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, la proposition soumise à la décision de l'assemblée, ainsi que pour chaque proposition trois cases permettant à l'Actionnaire de voter en faveur, contre ou de s'abstenir concernant chaque résolution proposée en cochant la case appropriée.

Les formulaires de vote, qui ne montrent ni une voix en faveur, ni une voix en défaveur de la résolution, ni une abstention, seront nuls. La Société ne prendra en considération que les formulaires de vote reçus trois (3) jours avant l'assemblée générale des Actionnaires à laquelle ils sont relatifs.

A condition que le Conseil d'Administration soit en mesure d'organiser des réunions par de tels moyens, les Actionnaires sont autorisés à participer à l'assemblée par vidéoconférence ou par des moyens de télécommunications qui permettent leur identification, et sont considérés comme présents, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent être conformes aux caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations doivent être transmises sans interruption.

Sauf disposition contraire dans la loi ou les présents Statuts, les décisions de l'assemblée générale sont prises à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés indépendamment de la proportion du capital représenté.

Lorsque la Société a un Actionnaire unique, ses décisions sont des résolutions écrites.

Art. 24. Assemblées générales des Actionnaires d'un Compartiment, d'une Classe ou Catégorie d'Actions. Les Actionnaires d'un Compartiment, d'une Classe ou d'une Catégorie peuvent tenir, à tout moment, des assemblées générales afin de décider sur toute matière concernant exclusivement ce Compartiment, cette Classe ou cette Catégorie.

Les dispositions de l'article 24 des présents Statuts et de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales (telle que modifiée) s'appliqueront à de telles assemblées générales.

Sauf disposition contraire dans la loi ou dans les présents Statuts, les décisions de l'assemblée générale des Actionnaires d'un Compartiment, d'une Classe ou Catégorie d'Actions seront prises à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés.

Toutes les décisions de l'assemblée générale des Actionnaires de la Société affectant les droits des Actionnaires d'un Compartiment, d'une Classe ou d'une Catégorie vis-à-vis des Actionnaires d'un (une) autre Compartiment, Classe ou Catégorie, sera subordonnée à une décision de l'assemblée générale des Actionnaires de ce (cette) Compartiment, Classe ou Catégorie, conformément à l'article 68 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Art. 25. Liquidation, scission et fusion de Compartiments, Classes ou Catégories. Lorsque, pour n'importe quelle raison, la valeur des avoirs nets de tout(e) Compartiment, Classe et/ou Catégorie a diminué jusqu'à ou n'a pas atteint un montant déterminé par le Conseil d'Administration comme étant le seuil minimum pour que ce Compartiment, cette Classe et/ou Catégorie puisse fonctionner d'une manière économiquement viable ou au cas où un changement substantiel de la situation politique, économique ou monétaire d'un(e) tel(le) Compartiment, Classe et/ou Catégorie pourrait avoir des conséquences matérielles défavorables sur les investissements du ce(tte) Compartiment, Classe et/ou Catégorie, ou en cas de rationalisation économique, le Conseil d'Administration peut décider de forcer le rachat de toutes les Actions

du (de la) Compartiment, Classe et/ou Catégorie concerné(e) à la Valeur Nette d'Inventaire par Action (en prenant en compte les prix de réalisation effectifs des investissements et les frais de réalisation) calculée le Jour d'Evaluation auquel cette décision prend effet. La Société donnera avis aux Actionnaires de ce(tte) Compartiment, Classe et/ou Catégorie d'Actions avant la date effective du rachat forcé, en indiquant les raisons et les procédures du rachat. Les Actionnaires nominatifs seront avertis par écrit. À moins d'en décider autrement dans l'intérêt des Actionnaires ou pour préserver l'égalité de traitement entre Actionnaires, les Actionnaires du Compartiment, de la Classe et/ou Catégorie concerné(e) peuvent continuer à demander le rachat de leurs Actions gratuitement (en prenant en compte les prix de réalisation effectifs des investissements et les frais de réalisation) avant la date effective du rachat forcé. Toute demande de souscription sera suspendue à partir de l'annonce de la liquidation, de la fusion ou du transfert du Compartiment, de la Classe et ou de la Catégorie concerné(e).

Nonobstant les pouvoirs conférés au Conseil d'Administration par le paragraphe précédent, l'assemblée générale des Actionnaires de tout(e) Compartiment, Classe et/ou Catégorie peut, sur proposition du Conseil d'Administration, décider de racheter toutes les Actions du Compartiment, de la Classe et/ou de la Catégories concerné(e)s et de rembourser aux Actionnaires la Valeur Nette d'Inventaire de leurs Actions (en prenant en compte les prix de réalisation effectifs des investissements et les frais de réalisation) calculée au Jour d'Evaluation auquel cette décision prend effet. Il n'y aura pas d'exigence de quorum pour cette assemblée générale des Actionnaires qui décidera à la majorité simple des Actions présentes ou représentées à cette assemblée.

Les avoirs qui ne pourront pas être distribués à leurs bénéficiaires suite à la mise en œuvre des opérations de rachat décrites ci-dessus seront déposés auprès du dépositaire pour une période de six mois après la clôture de la liquidation. Après cette période, les avoirs seront déposés à la Caisse des Consignations pour le compte de leurs bénéficiaires.

Toutes les Actions rachetées seront annulées par la Société.

Dans les mêmes circonstances que celles décrites au premier paragraphe de cet article 25, le Conseil d'Administration pourra décider d'apporter les avoirs d'un(e) Compartiment, Classe et/ou Catégorie à ceux d'un(e) autre Compartiment, Classe et/ou Catégorie au sein de la Société ou à un autre organisme de placement collectif luxembourgeois ou à un(e) autre Compartiment, Classe ou Catégorie d'un tel organisme de placement collectif luxembourgeois (le "Nouveau Compartiment") et de les re-désigner comme Actions d'un autre Compartiment, d'une autre Classe et/ou d'une autre Catégorie (à la suite d'une division ou d'un regroupement, le cas échéant, et le paiement du montant correspondant auquel l'Actionnaire a droit). En outre, le Conseil d'Administration pourra décider d'allouer les avoirs de n'importe quel (le) Compartiment, Classe et/ou Catégorie à OPCVM ou un compartiment d'OPCVM si le Conseil d'Administration estime que cette allocation sert l'intérêt des Actionnaires de ce(tte) Compartiment, classe ou Catégorie. Cette décision sera publiée de la manière décrite dans le premier paragraphe de cet article 25 (et, contiendra en outre les informations relatives au Nouveau Compartiment), un mois avant la date à laquelle la fusion deviendra effective dans le but de permettre aux Actionnaires de demander le rachat de leurs Actions, sans frais, durant cette période.

Dans les circonstances visées dans le premier paragraphe de cet article 25, le Conseil d'Administration peut décider de réorganiser un(e) Compartiment, Classe et/ou Catégorie d'Actions par le biais d'une division entre deux ou plusieurs Compartiments, Classes et/ou Catégories. Une telle décision sera publiée de la manière décrite dans le premier paragraphe de cet article 25 (et en plus, la publication contiendra une information relative aux deux ou plusieurs Nouveaux Compartiments) un mois avant la date à laquelle la division deviendra effective, dans le but de permettre aux Actionnaires de demander le rachat ou la conversion de leurs Actions sans frais durant cette période.

Nonobstant les pouvoirs conférés au Conseil d'Administration par les paragraphes précédents, la réorganisation d'un (e) Compartiment, Classe et/ou Catégorie au sein de la Société (par le biais d'une fusion ou d'une division) peut être décidée par l'assemblée générale des Actionnaires du Compartiment, de la Classe et/ou de la Catégorie concerné(e). Aucun quorum ne sera requis lors de telles assemblées générales et les décisions relatives à la fusion ou à la division pourront être prises à la majorité simple des Actions présentes ou représentées à cette assemblée.

L'apport des avoirs et dettes attribuables à un(e) Compartiment, Classe et/ou Catégorie, à un autre organisme de placement collectif visé au paragraphe cinq de cet article 25 ou à un(e) Compartiment, Classe et/ou Catégorie au sein d'un tel autre organisme de placement collectif devra être approuvé par une résolution des Actionnaires du Compartiment ou de la Classe et/ou Catégorie concerné(e). Cette assemblée générale ne sera soumise à aucun quorum et décidera par des résolutions prises à la majorité des 2/3 des Actions présentes ou représentées à ladite assemblée sauf si la fusion doit se faire avec un organisme de placement collectif de type contractuel (fonds commun de placement) ou un organisme de placement collectif étranger, auquel cas, les résolutions prises par l'assemblée ne lieront que les Actionnaires qui ont voté en faveur de la fusion.

Art. 26. Exercice Social. L'Exercice Social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 27. Distributions. Pour toute Classe et/ou Catégorie donnant droit à des distributions, l'assemblée générale des Actionnaires de la Classe ou Catégorie concernée (émise dans n'importe quel Compartiment) pourra, sur proposition du Conseil d'Administration et dans les limites légales, déterminer l'affectation des résultats du (de la) Compartiment, Classe et/ou Catégorie et pourra périodiquement déclarer des distributions ou autoriser le Conseil d'Administration à le faire.

Pour toute Classe et/Catégorie donnant droit à des distributions, le Conseil d'Administration peut décider de payer des acomptes sur dividendes, conformément aux conditions prévues par la loi.

Dans tous les cas, aucune distribution ne peut être faite si, après la déclaration d'une telle distribution, le capital de la Société est inférieur au capital minimum imposé par la Loi de 2007.

Les paiements de distributions aux Actionnaires seront effectués à leur adresse respective indiquée dans le registre des Actionnaires.

Les distributions seront faites dans la Devise de Référence mais si les Actionnaires le souhaitent, le paiement pourra être effectué dans une devise choisie par l'Actionnaire (qui en supportera le coût et les risques au niveau du change) conformément aux procédures décrites dans le Prospectus.

Les distributions seront faites en espèces. Cependant, le Conseil d'Administration peut décider d'effectuer des distributions/paiements en nature de titres des sociétés composant le portefeuille avec le consentement des Actionnaires concernés. Tout(e) distribution/paiement en nature sera évalué(e) dans un rapport établi par un auditeur qualifié en tant que réviseur d'entreprises agréé rédigé conformément aux exigences du droit luxembourgeois. Les coûts du rapport seront supportés par l'investisseur concerné.

Toute distribution qui n'aura pas été réclamée par son bénéficiaire dans les cinq ans à compter de son attribution, ne pourra plus être réclamée et reviendra au Compartiment, ou à la Classe et/ou Catégorie d'Actions concerné(e).

Aucun intérêt ne sera payé sur un dividende déclaré par la Société et conservé par elle à la disposition de son bénéficiaire.

Titre V Dispositions finales

Art. 28. Dépositaire. Dans la mesure requise par la loi, la Société conclura un contrat de dépôt avec une banque ou un établissement d'épargne au sens de la loi du 5 avril 1993 relative au secteur financier.

Le Dépositaire aura les devoirs et responsabilités prévus par la Loi de 2007.

Art. 29. Dissolution de la Société. La Société peut, à tout moment, être dissoute par décision de l'assemblée générale soumise aux conditions de quorum et de majorité prévues à l'article 31 des présents Statuts.

La question de la dissolution de la Société doit être soumise par le Conseil d'Administration à l'assemblée générale lorsque le capital social est inférieur aux deux tiers du capital minimum tel que prévu à l'article 5 des présents Statuts. L'assemblée générale délibère sans condition de présence et décide à la majorité simple des Actions représentées à l'assemblée.

La question de la dissolution de la Société doit en outre être soumise à l'assemblée générale lorsque le capital social est inférieur au quart du capital minimum fixé à l'article 5 des présents Statuts; dans ce cas, l'assemblée générale délibère sans condition de présence et la dissolution peut être prononcée par les Actionnaires possédant un quart des Actions représentées à l'assemblée.

La convocation doit se faire de façon à ce que l'assemblée soit tenue dans le délai de quarante jours à partir de la constatation du fait que l'actif net de la Société est devenu inférieur aux deux tiers ou au quart (selon le cas), du minimum légal.

Art. 30. Liquidation. La liquidation sera effectuée par un ou de plusieurs liquidateur(s), personne(s) physique(s) ou morale(s), nommée(s) par l'assemblée générale des Actionnaires, qui devra déterminer leur(s) pouvoir(s) et leur rémunération. Le(s) liquidateur(s) doit(vent) être approuvé(s) par l'autorité de surveillance luxembourgeoise.

Le produit net de la liquidation de chaque Compartiment sera distribué par le(s) liquidateur(s) aux Actionnaires de chaque Compartiment proportionnellement au nombre d'Actions qu'ils détiennent dans ce Compartiment. Les montants non réclamés par les Actionnaires à la fin de la liquidation seront déposés à la Caisse de Consignations au Luxembourg. Si ces montants ne sont pas réclamés dans les cinq ans, la créance se prescrira et les montants ne pourront plus être réclamés.

Art. 31. Modifications des Statuts. Les présents Statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des Actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Art. 32. Loi Applicable. Toutes les questions non régies par les présents Statuts, seront soumises aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et de la Loi de 2007, telles que ces lois ont été ou seront modifiées.

Art. 33. Dispositions transitoires. Le premier Exercice Social commence à la date de constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2008.

La première assemblée générale annuelle des Actionnaires se tiendra en 2009.

Souscription et paiement

Amanda Capital Plc, prénommée, souscrit trois cent dix (310) Actions de Classe Aa du Compartiment Amanda SICAV-SIF - Liquid Private Equity Fund, donnant lieu à un paiement total de trente et un mille Euro (EUR 31.000.-).

Toutes ces Actions ont été entièrement payées, de sorte que la somme de trente et un mille Euro (EUR 31.000.-) soit immédiatement à la libre disposition de la Société, comme prouvé au notaire soussigné.

Constatation

Le notaire soussigné constate que les conditions énumérées à l'article 26 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (telle que modifiée) ont été observées.

Dépenses

Les dépenses qui seront supportées par la Société suite à sa constitution sont estimées à environ sept mille euros.

Assemblée générale extraordinaire des actionnaires

La comparante susmentionnées représentant l'intégralité du capital souscrit et agissant en tant qu'Actionnaires de la Société conformément à l'article 22 des Statuts, a immédiatement pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées Administrateurs pour un terme d'un an prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle des Actionnaires qui se tiendra en 2009:

- M. Benoît Andrienne, partner, AB Fund Consulting résidant professionnellement au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand- duché de Luxembourg;

- M. Marko Hovi, Investment Director Amanda Capital Plc, résidant professionnellement au 15 A Aleksanterinkatu, P.O. boîte 896, FI-00101 Helsinki, Finlande;

- M. Petteri Juha Väinämö Änkila, Chief Executive Officer, Amanda Capital Plc, résidant professionnellement au 15 A Aleksanterinkatu, P.O. boîte 896, FI-00101 Helsinki, Finlande.

2. Le président initial du Conseil d'Administration sera Mr Petteri Juha Väinämö Änkila, Chief Executive Officer, Amanda Capital Plc, résidant professionnellement au 15 A Aleksanterinkatu, P.O. boîte 896, FI-00101 Helsinki, Finlande.

3. Est élue comme réviseur d'entreprise pour une période se terminant à la date de la prochaine assemblée générale annuelle des Actionnaires qui aura lieu en 2009:

- Ernst & Young, 7, parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand-duché de Luxembourg.

4. Le siège social de la Société est établi au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

Le notaire soussigné qui parle et comprend la langue anglaise, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la requête de la même personne, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par ses nom, prénom statut et domicile, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. LENNIG, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 8 avril 2008, Relation: EAC/2008/4689. — Reçu mille deux cent cinquante Euros (Droit fixe: 1.250,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 10 avril 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008052976/239/1785.

(080058053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2008.

Busiserv S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9572 Weidingen, 1, rue des Vieilles Tanneries.

R.C.S. Luxembourg B 88.759.

Extrait pour publication du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31.03.2008

Le 31 mars 2008, à 11.00 heures, Messieurs les actionnaires de la société anonyme

«BUSISERV S.A.»

se sont réunis en assemblée générale ordinaire à Luxembourg, d'un commun accord en renonçant à une convocation préalable.

Monsieur Denis Kahia, demeurant à F-78800 Houilles, élu président de l'assemblée, procède à la constitution du bureau et désigne comme secrétaire, Madame Tatiana Goergen, demeurant à L-Mondercange et comme scrutateur Monsieur Bernard Pranzetti, demeurant professionnellement à L-Mersch.

Résolution

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Denis Kahia, demeurant 9, rue de Diekirch à L-7440 Lintgen de ses mandats d'administrateur et d'administrateur-délégué.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11.30 heures.

Signature / Signature / Signature

Le secrétaire / le président / le scrutateur

Référence de publication: 2008049809/2813/23.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01346. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

ROTAREX Distribution S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7440 Lintgen, 24, route de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg B 83.866.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008049817/3242/13.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02742. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

ROTAREX Automotive S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7440 Lintgen, 24, route de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg B 51.808.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008049820/3242/13.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02714. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Luxembourg Machining Technology S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7440 Lintgen, 24, route de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg B 59.262.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008049822/3242/13.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02737. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Zonda S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 104.178.

La version abrégée des comptes annuels au 31 décembre 2005 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DANDOIS & MEYNIAL
48, blvd G.-D. Charlotte, L-1330 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008049823/2374/15.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2008, réf. LSO-CP01740. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Citra S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 79.127.

—
Les Comptes Annuels et Rapport du Commissaire au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2008.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008049824/1789/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02716. - Reçu 42,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Voyages Wengler s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4030 Esch-sur-Alzette, 11, rue Zenon Bernard.

R.C.S. Luxembourg B 29.343.

—
Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008049832/1989/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03775. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Gestion Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1112 Luxembourg, 58, rue de l'Acierie.

R.C.S. Luxembourg B 59.447.

—
Le bilan au 31/12/2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08/04/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008049835/1969/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP03167. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Aube Invest S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 26.883.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2007, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AUBE INVEST S.A.
Cristophe BLONDEAU / Romain THILLENS
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008049797/565/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02079. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Gan Eden S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 97.066.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2008.

Romain LUTGEN

Administrateur

Référence de publication: 2008049840/268/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP03252. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

WestOptimal, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 112.232.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2008049842/1955/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2008, réf. LSO-CO08124. - Reçu 64,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

JK Luxe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 7, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 95.829.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008049844/1185/13.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO05781. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

LUX G-I, Guineu Immoles Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1368 Luxembourg, 40, rue du Curé.

R.C.S. Luxembourg B 49.218.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2008.

GUINEU IMMOBLES LUXEMBOURG SA, (en abrégé LUX G-I), Société Anonyme

Sandra Pasti

Administrateur

Référence de publication: 2008049862/1466/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP03229. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Jackmon International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 110.502.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008049846/1185/13.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP03120. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

**Aquilo Group S.A., Société Anonyme,
(anc. Box Delivery S.A.).**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 59.903.

Le bilan au 30 juin 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008049851/4642/13.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2008, réf. LSO-CP00250. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Générale Electricité et Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 110.017.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Le Domiciliaire

Référence de publication: 2008049853/58/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP03393. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Ré Investissements & Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 115.330.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signatures
Le Domiciliataire

Référence de publication: 2008049854/58/14.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP03390. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Telecom Italia Capital, Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 77.970.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TELECOM ITALIA CAPITAL

Adriano Trapletti

L'Administrateur Délégué

Référence de publication: 2008049856/1812/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02165. - Reçu 46,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Telecom Italia Lab, Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 80.614.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TELECOM ITALIA LAB

Adriano Trapletti

Le Président

Référence de publication: 2008049858/7263/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02219. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Gabriella Luxembourg (ERISA 2) Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 94.977.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008050397/1012/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02565. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2008.

Deep Carribean Investments S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 37.103.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008049880/655/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2008, réf. LSO-CO08682. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Gabriella Luxembourg (ERISA 1) Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 94.982.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008050399/1012/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02671. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2008.

Brenda S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 28.257.

Le bilan au 30 septembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2008.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2008050387/504/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02478. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2008.

California Internet Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 17.049.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2008.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2008050391/504/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02477. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2008.

Fidupar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 74.296.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR
10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
Signatures

Référence de publication: 2008050466/1172/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03588. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2008.

Gutland Mëllech S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 89.810.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR
10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
Signatures

Référence de publication: 2008050467/1172/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03591. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2008.

Cifrinter, Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 46.270.

Le bilan au 30.09.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR
10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
Signatures

Référence de publication: 2008050476/1172/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03597. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2008.

Tenderness S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 44.134.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2008050479/1172/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03608. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2008.

Creola S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 65.349.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR
10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
Signatures

Référence de publication: 2008050477/1172/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03600. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2008.

H.R. Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 66.631.

Le bilan au 31.12.2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR
10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
Signatures

Référence de publication: 2008050463/1172/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03586. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2008.

Plagefin - Placement, Gestion, Finance Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 9.449.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR
10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
Signatures

Référence de publication: 2008050478/1172/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03603. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2008.

Gabriella Luxembourg (NON-ERISA) Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 94.963.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008050394/1012/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02558. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2008.

Trustaudit S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 73.125.

Le bilan au 31 décembre 2007 dûment approuvé a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

TRUSTAUDIT S.A.

Signature

Référence de publication: 2008050361/1022/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03742. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2008.

Valendis International Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 52.120.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008050362/655/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2008, réf. LSO-CO08692. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2008.

Edifac S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 72.257.

Le bilan au 31 décembre 2007 dûment approuvé a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

EDIFAC S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008050360/1022/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03744. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2008.

European Research Venture S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 20.580.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2008050480/1172/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03611. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2008.

Deep Carribean Investments S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 37.103.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008050359/655/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2008, réf. LSO-CO08679. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2008.

Deep Carribean Investments S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 37.103.

Le bilan de la société au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008050351/655/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2008, réf. LSO-CO08675. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2008.

Goldstar Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 33.718.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008050349/655/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP00721. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2008.

Goldstar Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 33.718.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008050347/655/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP00724. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2008.

Deep Carribean Investments S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 37.103.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008050356/655/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2008, réf. LSO-CO08678. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2008.

Business Consult S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 7/1, rue des Tilleuls.
R.C.S. Luxembourg B 99.201.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 11 avril 2008.

Fiduciaire COFIGEST S.A R.L.
Platinerei, 8 - L-8552 OBERPALLEN
Isabelle PHILIPIN

Référence de publication: 2008049889/2631/15.

Enregistré à Diekirch, le 18 février 2008, réf. DSO-CN00095. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080054352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Peiffer Constructions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 14B, route de Bigonville.
R.C.S. Luxembourg B 101.611.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 11 avril 2008.

Fiduciaire COFIGEST S.A R.L.
Isabelle PHILIPIN
Platinerei, 8 - L-8552 OBERPALLEN

Référence de publication: 2008049893/2631/15.

Enregistré à Diekirch, le 5 mars 2008, réf. DSO-CO00035. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080054356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Blanchisserie de la Sure S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 3F, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 116.142.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 11 avril 2008.

Fiduciaire COFIGEST S.A.R.L.
Platinerei, 8, L-8552 OBERPALLEN
Isabelle PHILIPIN

Référence de publication: 2008049900/2631/15.

Enregistré à Diekirch, le 18 février 2008, réf. DSO-CN00092. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080054367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Rotarex Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7440 Lintgen, 24, route de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg B 42.556.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008049907/3242/13.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02707. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2008.

Gabriella Luxembourg (ERISA 3) Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 94.976.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008050401/1012/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02562. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2008.

AFC Benelux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8410 Steinfort, 39, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 60.162.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Steinfort, le 14 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008050409/5332/12.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP03163. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080055153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2008.

Gabriella Luxembourg Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 94.964.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008050407/1012/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02553. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080054707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2008.
